

Saint'Jo Info



Commune de
Saint-Joseph

Édition n° 82 • Janvier 2021

Suivez-nous
sur

illiwap
L'APPLI QUI VOUS CHANGE
LA VIE!



Hommage

Marguerite Couchoud



Vie municipale

Marc Rosier



Votre Maire

Fabrice Ducret

Sommaire

Page 03

Vie municipale

- 03/04 Le mot du Maire
- 04 Le Maire et les adjoints
- 05 Les conseillers délégués
- 05 Les conseillers municipaux
- 06 Les commissions municipales
- 07 Délibérations du conseil municipal
- 08 Départ à la retraite de Monique Ruzza
- 09 Départ à la retraite de Nicole Dumas
- 10 Marc Rosier
- 10/11 Hommage à Madame Couchoud

Page 12

Évènements

- 12 Pêle-mêle de photos

Page 13

Vivre ensemble

- 13 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 14 Téléthon
- 14 Recette de tarte aux pommes
- 15 Illiwap

Page 16

Place aux enfants

- 16 Trois nouvelles professeures
- 16 La classe de CMI-CM2
- 16 Entrée en 6^{ème}
- 17 Plantation de haies
- 17/18 Du changement au restaurant scolaire
- 18 Transport scolaire
- 19 Centre de loisirs

Page 20

Cadre de vie

- 20 Travaux
- 20/21 La fibre optique
- 22 Comprimés d'iode

Page 23

Vie associative

- 23 Cercle culturel
- 23 Randonnées vertes
- 24 La Mine d'Or de Bissieux
- 25 Les 87 Revanchards
- 26 Tennis club
- 26 St Jo Rando
- 27 Sou des écoles
- 28 L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole Saint- Martin Saint-Joseph (ADSB)
- 29 Football Club Saint-Joseph - Saint-Martin

Page 30

Parlons d'intercommunalité

- 30 Saint-Etienne Métropole
- 31 SIEL
- 31 Médiathèque
- 32 SIAMVG

Page 33

Vie économique

- 33 Marjolet, mobilier métallerie
- 33 Une nouvelle agricultrice
- 34 Oméga
- 34 Vrac en stock

Page 35

Pratique

Page 36

Agenda

Page 36

État civil

Page 37

Une page d'histoire

- 37/39 L'instruction au XVIII^{ème} siècle à Saint-Martin-la-Plaine (et à Saint-Joseph)

Le mot du Maire



C'est une immense joie pour moi de pouvoir m'adresser à vous au travers de ce tout nouveau numéro du Saint'Jo Info.

Mes premiers mots seront exclusivement destinés à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier.

Face à un tout nouveau projet conduit pour la plupart d'entre nous par des personnes nouvelles, les Saint-Joséphoises et Saint-Joséphois ont répondu présents lors du vote nous plaçant directement en responsabilité. J'ai conscience qu'il n'est pas chose aisée de confier l'avenir d'une commune et de ses habitants à une toute nouvelle équipe.

Je souhaite partager avec vous cette grande fierté aujourd'hui de vous représenter et d'être le garant de notre qualité de vie et de notre avenir pendant les six prochaines années. Je souhaite également vous rassurer en vous témoignant l'engagement sans faille de cette nouvelle équipe municipale mobilisée à mes côtés pour vous servir.

Cette mandature s'est ouverte sous fond de crise sanitaire sans précédent, nous privant de nombreux échanges, nous privant également de nombreuses rencontres tant nécessaires à mes yeux dans la construction d'un projet commun. Les échéances sont repoussées, les projets sont décalés dans le temps, mais je sais que ce temps de réalisation viendra où nous pourrons de nouveau être sereins et confiants pour notre avenir. Nous devons prendre le meilleur de cette situation pour que demain le monde change et progresse tout simplement. Je m'y engage, nous nous y engageons.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à Marc ROSIER et à l'ensemble de l'équipe municipale sortante pour nous avoir permis de mener pendant plus de deux mois une action commune à leur côté face à l'épidémie, main dans la main, dans le but de préserver la santé de toutes et tous et d'assurer une bonne gestion des affaires courantes. La distribution des masques fut un moment intense et empreint de responsabilité pour tous. Ce fut également pour moi et mon équipe l'une des premières actions au plus près de vous.

Dans la continuité, je souhaite témoigner tout mon respect et ma gratitude à l'ensemble des personnels mobilisés pour faire face à cette situation exceptionnelle. Administratif, technique, scolaire, périscolaire, restaurant scolaire, tous sans exception vous avez répondu présents et vous êtes aujourd'hui engagés plus que jamais. Chaque jour qui

passé, j'ai conscience de votre implication à faire vivre le service public sans ménagement de votre part. Je sais à quel point cet investissement peut peser sur la vie quotidienne. Sachez que nous sommes plus que jamais à vos côtés et que nous en sommes tous reconnaissants.

Je souhaite être porteur d'un message encourageant pour toutes nos associations grandement impactées. La mobilisation commune sera totale le moment venu pour relancer toutes vos activités qui sont essentielles pour tous. A l'issue du premier confinement, nous étions parvenus à redémarrer ensemble, avec prudence. Il ne peut en être autrement je l'espère dans les semaines à venir.

Nos « anciens » doivent être aussi protégés et préservés. L'action de notre CCAS est primordiale en la matière. Nous devons être toutes et tous mobilisés et rester vigilants pour que personne ne soit oublié en ces temps troublés.

Dans nos premières actions, nous avons amélioré comme promis, la circulation de l'information avec cet outil formidable « illiwap », j'invite nos associations à l'utiliser autant que nécessaire. Un gestionnaire informatique des salles au niveau de notre secrétariat a été créé pour apporter une plus grande modernité et fluidité. Aujourd'hui vous bénéficiez d'un accueil téléphonique tout au long de la journée. Une réorganisation des services municipaux, à savoir installation d'un pôle urbanisme, d'un pôle jeunesse, associatif, restaurant et transport scolaire ont pris place dans votre Mairie. Vous pouvez désormais accéder également au pôle périscolaire. Nous avons voulu placer rapidement l'ensemble de ces services au cœur de vos préoccupations quotidiennes dans le but de vous apporter les réponses nécessaires à la réalisation de vos projets.

Notre mandature est tournée vers un souhait profond de communication, de partage et d'ouverture. L'ensemble des conseillers et moi-même souhaitons simplifier les procédures quand cela est possible pour une plus grande facilité d'action commune.

L'équipe municipale s'est mobilisée dès le premier jour et je veux leur témoigner mon plus grand respect et soutien. Des travaux de rénovation ont été engagés au niveau de notre école, mais aussi de mise en conformité au niveau installations de sécurité. Nous avons souhaité nous investir auprès des enfants dès nos premières décisions afin de pouvoir atténuer autant que possible les effets anxigènes de la vie actuelle liée à la crise. La première réunion de la commission enfance jeunesse a mis en avant la possibilité de voir l'avenir différemment notamment dans le domaine des accès PMR (personne à mobilité réduite). Le changement profond au niveau du restaurant scolaire s'est fait à la suite d'un travail d'équipe constructif et collectif. Prochainement les locaux de la cuisine seront améliorés pour garantir la réussite de ce projet. Plusieurs études sont actuellement lancées pour les projets futurs. La situation actuelle appelle à la prudence certes mais elle ne doit pas être synonyme d'immobilisme.

.../...

.../... J'ai souhaité un message fort au travers de la couverture même de ce nouveau Saint'Jo Info repensé en mettant en avant la richesse et la beauté de notre commune. Superbe vue aérienne du Grand Bief, de l'entrée de notre commune côté Rive-de-Gier mettant en avant comme nous pouvions encore le dire jadis, « Saint Joseph le bas ». Il est de l'action de chacun mais aussi de notre responsabilité de faire que demain cela ne soit plus. Il n'y a qu'un seul Saint Joseph. Les projets sont également au rendez-vous notamment autour de la Maire annexe et autres secteurs (Réunions citoyennes, permanences élus, création d'une nouvelle maison des associations, sécurité routière, mais aussi proposition de services, marchés, etc ...), la zone pavillonnaire des CASTORS va faire

l'objet d'une grande étude sur les réseaux et sur sa voirie. Le mur des Cerisiers tant attendu à force de persévérance a été réalisé et à changé le quotidien de l'ensemble des résidents.

Nous sommes toutes et tous tournés vers vous, à votre service, dans le respect, l'écoute, le partage et l'action commune. Les plus beaux projets sont ceux que nous choisissons, pensons et construisons ensemble.

Vous pouvez compter sur nous, vous pouvez compter sur moi.

Bien à vous.

Votre Maire, Fabrice DUCRET

Le Maire et les adjoints



Fabrice DUCRET
Maire de Saint-Joseph



Jean-Louis CHOUVELLON
Premier adjoint
Pôle finance et technique

- Budget, finances
- Appels d'offres
- Travaux
- Réseaux et Voirie



Marie Jo BONNAND
Seconde adjointe
Pôle logistique et culturel

- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux municipaux
- Bibliothèque
- Transports scolaires
- Développement Durable



Julien FREYCON
Troisième adjoint
Pôle technique

- Plan communal de sauvegarde (PCS, DICRIM)
- Service technique
- Travaux
- Urbanisme



Paméla BONNAND
Quatrième adjointe
Pôle associatif, enfance/jeunesse et handicap

- Vie associative
- Périscolaire et Centre de loisirs
- École



Damien LÈBRE
Cinquième adjoint
Pôle communication et numérique

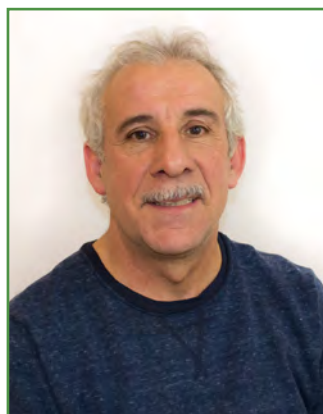
- Numérique
- Information
- Communication

Les conseillers délégués



Sandrine COMTET
Pôle animation et social

- Animation
- Relation et projets seniors
- CCAS



Alain GONZALEZ
Pôle sportif et culturel

- Sport
(installations et relation club)
- Culture

Les conseillers municipaux



Antoine CHOUVION



Jean-Marc FABRE



Baptiste FONTAINE



Mehdi GALLARDO



Andrée GILLIER



Christelle LAMY-QUIQUE



Maria LAZZARO



Nicole MICHALET



René NÉEL



Morgane PORTE



Sandrine VASSEL

Vie municipale

Les commissions municipales

Commission finances :

Jean-Louis CHOUVELLON, M-J BONNAND, René NEEL, Christelle LAMY-QUIQUE, Baptiste FONTAINE, Morgane PORTE, Maria LAZZARO.

Commission de contrôle des listes électorales :

René NÉEL, Myriam RELAVE, Maurice BONNAND.

Commission urbanisme / agriculture :

Jean-Louis CHOUVELLON, Marie-Jo BONNAND, Julien FREYCON, Andrée GILLIER, Sandrine VASSEL, Morgane PORTE, Antoine CHOUVION.

Information et communication :

Paméla BONNAND, Christelle LAMY-QUIQUE, Baptiste FONTAINE, Damien LÈBRE, Mehdi GALLARDO, Antoine CHOUVION, Sandrine COMTET.

Enfance / jeunesse / handicap :

Marie-Jo BONNAND, Paméla BONNAND, Sandrine COMTET, Sandrine VASSEL, Mehdi GALLARDO, Maria LAZZARO, Antoine CHOUVION.

Vie associative / animation :

Paméla BONNAND, Jean-Marc FABRE, Alain GONZALEZ, Christelle LAMY-QUIQUE, Sandrine COMTET, Mehdi GALLARDO, Maria LAZZARO, Antoine CHOUVION.

Travaux / développement durable :

Jean-Louis CHOUVELLON, Marie-Jo BONNAND, Julien FREYCON, Paméla BONNAND, Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Baptiste FONTAINE, Sandrine VASSEL, Antoine CHOUVION.

Sécurité :

Julien FREYCON, Jean-Marc FABRE, Andrée GILLIER, Christelle LAMY-QUIQUE, Baptiste FONTAINE, Damien LÈBRE, Morgane PORTE.

Monsieur Fabrice DUCRET, Maire, est Président de droit de toutes les Commissions, excepté la Commission de contrôle des listes électorales.



Ce premier numéro du Saint Jo Infos de la nouvelle mandature 2020/2026 se devait à mes yeux, de mettre en avant deux personnes dont l'investissement et la volonté de servir au travers de notre équipe a été remarquable.

Je souhaite remercier chaleureusement Madame Audrey DEPHILES et Monsieur Frédéric FONT pour nous avoir suivi dans ce projet municipal audacieux et nous avoir fait confiance. Lorsque cette aventure a démarré, constituer une liste de 19 personnes plus deux (remplaçants selon les nouvelles dispositions réglementaires) n'a pas été chose simple. Nous avons voulu avant tout respecter chaque personne dans sa détermination à faire partie de cette liste, et respecter le souhait de chacun dans son envie de servir notre commune.

Audrey et Frédéric ont répondu présent, nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

Fabrice DUCRET, Maire

Délibérations du Conseil Municipal

Janvier 2020 : Délibération 02/2020 : Achat d'une saleuse

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée municipale d'un besoin pour l'achat et la livraison d'une saleuse d'un montant de 9 600 euros HT.

Cet achat en investissement peut être subventionné par le Département de la Loire au titre du fonds de solidarité pour un montant maximum de 7 000 euros.

Février 2020 : Délibération 07/2020 : Taux d'imposition 2020

Les taux d'imposition votés en 2019 étaient de :

- Taxe d'habitation 10,13 %
- Foncier bâti 18,16 %
- Foncier non bâti 42,85 %

Considérant l'article 1518 bis du Code Général des Impôts relatif à la revalorisation des bases d'imposition, Considérant le produit fiscal attendu inscrit au budget primitif communal 2020,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal a voté les taux d'imposition communaux suivants pour l'année 2020 :

- Taxe d'habitation 10,13 %
- Foncier bâti 18,34 %
- Foncier non bâti 42,85 %

Mars 2020 : Délibération 10/2020 : Convention avec Rive-de-Gier relative aux serres municipales

Mise en place d'une convention de mise à disposition de locaux et de moyens techniques de la serre municipale de la commune de Rive-de-Gier au profit de la commune de Saint-Joseph.

La commune de Rive-de-Gier peut mettre à disposition de la commune de Saint-Joseph des locaux et moyens techniques afin de produire des fleurs à planter dans les parterres et les vasques de la commune.

La durée de la convention est de trois ans à partir du 1^{er} janvier 2020.

Mai 2020 : Délibération 11/2020 : Élection du maire de la commune de Saint-Joseph (Loire)

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu :

M. Fabrice DUCRET : 18 voix (dix-huit voix)

M. Fabrice DUCRET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire le 24 mai 2020.

S'en suivent les délibérations pour élire les adjoints et conseillers :

DELIB 12 : Fixation du nombre d'adjoints et de conseillers municipaux délégués

DELIB 13 : Élection des adjoints

DELIB 14 : Installation du conseil municipal

Juin 2020 : Délibération 15/2020 : Subventions aux associations

Un certain nombre d'associations œuvre sur le plan local et présente un intérêt culturel, social, sportif et de formation qui contribuent à l'harmonie sociale. Pour ces raisons, Monsieur le Maire tient à soutenir les associations de Saint-Joseph, malgré une légère baisse des dotations de l'État en 2020.

Dans un souci d'équité, les subventions ont été ajustées en tenant compte des évolutions de chacune des associations. Pendant le vote des subventions, les membres du Conseil Municipal étant également Président ou trésorier d'une association, ne devront, bien sûr, pas prendre part au vote des subventions aux associations.

Délibération 22/2020 : constitution du CCAS (centre communal d'action sociale)

Membres élus (faisant partie du Conseil Municipal) : Marie-Josèphe BONNAND, Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Sandrine COMTET, Maria LAZZARO.

Membres nommés (habitants de Saint Joseph) : Myriam RELAVE, Violaine RELAVE, Bruno ROZIER, Patricia NÉEL

Juillet 2020 : 39 DELIB : Augmentation du temps de travail d'un poste d'ATSEM et suppression d'un poste d'animation

Compte tenu du départ à la retraite d'une ATSEM au 1^{er} août 2020, ce temps de travail est maintenant inadapté et doit être revalorisé. Monsieur le Maire a proposé de supprimer à compter du 1^{er} septembre 2020 cet emploi d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles pour 9 heures hebdomadaires et de le remplacer par un emploi permanent d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet, à raison de 26 heures hebdomadaires.

Septembre 2020 : Délibération 44/2020 - Allocation entrée en 6ème

Monsieur le Maire a proposé de renouveler l'aide aux familles de Saint-Joseph dont les enfants entreront en classe de 6ème à la rentrée 2020/2021. Cela concerne environ 30 à 40 enfants.

L'aide ne sera pas attribuée aux enfants des autres communes fréquentant l'école de Saint-Joseph.

Les enfants de Saint-Joseph ne fréquentant pas notre école sont également concernés.

Une cérémonie devait avoir lieu pour remettre aux familles les bons d'achat, mais la situation sanitaire en a décidé autrement.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de fixer cette aide à 42 € par enfant, sous forme de bon d'achat CULTURA, selon le même principe défini l'année précédente.

Départ en retraite de Monique Ruzza

Ce vendredi 3 juillet 2020, dernier jour d'école, sonne pour Monique l'heure de la retraite.

Ses collègues de l'école et de la mairie étaient là pour lui souhaiter une bonne retraite entourée de sa famille et des élus de la commune. Monique a exercé plusieurs activités sur Saint-Joseph et son dernier emploi est celui d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) auprès des plus petits de la classe maternelle de Sophie depuis septembre 2017. Originaire de Génilac, Monique est arrivée à ce métier d'animatrice et d'ATSEM après un licenciement économique en 1999, de l'entreprise Brunon Valette où elle était secrétaire et en charge du comité d'entreprise. A partir de ce licenciement, elle s'est orientée et reconvertie sur un métier qui lui a permis de s'occuper des autres, c'était son choix, sa motivation. C'est tout naturellement qu'elle s'est formée au BAFA (Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animation).

En novembre 2008, elle est recrutée par la commune de Saint-Joseph, au service périscolaire avec un contrat CES pour renforcer ce service ouvert depuis 2006. Puis au fil des années et des contrats aidés, elle a été mise en stage au sein de la fonction publique territoriale en 2013 pour être titularisée en 2014. Elle a exercé des fonctions sur les trois services qui accueillent les enfants de la commune : restauration scolaire, périscolaire et école. Et c'est sûr, qu'elle les a bien entourés avec une attention et un sens des responsabilités sans faille.

La fonction est exigeante et nécessite d'avoir une appétence pour les relations, qu'elles soient avec les enfants mais aussi avec les autres personnels, enseignantes ou animatrices. Dans ce métier, il faut partager, dialoguer et savoir se remettre en cause dans sa pratique, ça lui convenait bien. Elle a accompagné les enfants vers l'autonomie et leur a donné le goût de la créativité pendant les ateliers manuels au périscolaire. Elle a beaucoup aimé s'occuper des autres et en prendre soin.

Le temps est venu de passer à d'autres choses, d'autres projets, du temps disponible pour tes amis, ta famille, tes petits-enfants qui occupent une place privilégiée.

Monique nous te souhaitons une excellente retraite, prends du plaisir à tes envies mises de côté. Prends soin de toi.

Marie Jo BONNAND, adjointe



Les élus lors du départ de Monique



Monique bien entourée

Repas en fête pour le départ de Nicole Dumas

Nous sommes le vendredi 16 octobre 2020, les enfants arrivent au restaurant scolaire avec leurs casseroles, poêles et cuillères bois ou métal, pour une fanfare un peu différente de ce que l'on entend par fanfare, un clin d'œil à leur cuisinière évidemment. Tous, en rythmes et mouvements, les enfants ont fait honneur à Nicole qui va assurer son dernier service au restaurant scolaire. En effet, Nicole Dumas a fait valoir ses droits à la retraite pour aller goûter, à son tour, un peu de repos et de calme, mais aussi, en profiter pour aller à la rencontre des vignerons pour la dégustation de grands crus ; elle a des vignerons dans la famille qui lui ont transmis l'exigence du bon vin.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, elle régalaient les enfants de l'école et les seniors abonnés au portage de repas. Les enfants l'ont remerciée, applaudie et des messages ont été lus par les élèves sous la houlette des directrices du périscolaire qui voulaient marquer l'évènement. Tout au long du repas, ambiance festive avec musique, pot-pourri de chansons branchées sur la nourriture...

Nicole est venue en cuisine suite à une reconversion professionnelle, par laquelle elle a tout appris du métier de « gestionnaire de cuisine collective », elle travaillait auparavant dans une unité de rééducation pour adultes. Du soin à la cuisine, il y a du chemin qu'elle a parfaitement réussi à parcourir.

Tout en respectant les mesures de distanciation, le maire et quelques élus étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite, et une excellente santé pour pouvoir profiter de ce nouveau temps libéré.

Marie Jo BONNAND, adjointe

Nous n'aurons pas travaillé longtemps ensemble, mais j'ai pu rapidement prendre conscience de la qualité de votre travail et surtout cet impact fantastique sur nos enfants au travers de leurs sourires, applaudissements et témoignages nombreux lors de votre dernière prestation.

Vous leur manquerez, comme à l'ensemble de vos collègues de travail. Une retraite bien méritée, une autre vie qui commence, récompense de votre investissement sans faille à servir avec toujours le souci de faire plaisir.

Que cette retraite vous soit douce et agréable, profitez sans compter.

Fabrice DUCRET, Maire



Marc Rosier

Élu pour la première fois en 1983, adjoint aux finances sous la mandature de René CHARRE, Maire de Saint-Martin-la-Plaine, Marc ROSIER débute sa carrière dans la vie publique municipale.

De 1995 à 2001, il sera conseiller municipal auprès de monsieur Maurice BONNAND, Maire de Saint-Joseph puis progressivement, adjoint aux travaux de 2001 à 2008, 1er adjoint de 2008 à 2014 pour accéder au final à la fonction la plus haute de Maire de Saint-Joseph de 2014 à 2020. C'est un parcours formidable et passionnant de plus de 30 années passées à servir.

Depuis 2014, Marc ROSIER, en qualité de Maire, a donné sans compter pour que notre commune continue et amplifie son développement. Au cours de son mandat, de grands projets ont été réalisés. Il est de ces personnes investies, aux qualités humaines incontestables avec un sens du devoir remarquable. La fonction d'élu est ainsi rythmée par une multitude d'actions quotidiennes chronophages et par de « merveilleux moments » comme les inaugurations ou les manifestations diverses (culturelles, sportives, associatives, humanitaires).

Pour illustrer son parcours, citons quelques exemples de réalisations qu'il a initiées ou auxquelles il a participé pleinement :

- Création de la nouvelle salle du Cercle
- Aménagement du restaurant scolaire et du périscolaire
- Travaux à l'école : isolation des murs et remplacement des fenêtres
- Parking des randonneurs
- Mur de l'impasse du Crêt Muletier
- Lombricompostage
- Chaufferie bois
- Lotissement Le Clos du murier
- Renouvellement du réseau assainissement et réfection enrobé route de Frigerin
- Réfection ou création en enrobé des voies suivantes : chemin de Montbressieux, chemin de Charpenay, route de Navon
- Enfouissement des réseaux secs, route du Mas
- Réhabilitation de la station d'épuration de Bissieux



- Travaux d'assainissement route de la Jubilière
- Réfection du terrain de football et passage en SIVU avec Saint-Martin-la-Plaine
- Extension du colombarium
- Extension des vestiaires du terrain de football
- Mise en place du SIVOM avec Saint-Martin-la-Plaine

La population de Saint-Joseph a progressivement atteint 1941 habitants.

Durant cette longue carrière d'élu, avec beaucoup d'humilité et de compassion, Marc a toujours su aider et répondre présent pour le bien de ses concitoyens et mener ses équipes avec courtoisie, diplomatie et respect. Le personnel le remercie pour son sens de l'écoute et le progrès social apporté.

Pour celles et ceux qui pourraient s'en étonner, nous pouvons simplement redire que la vie des élus locaux n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète sur la vie familiale et implique un grand sens des responsabilités. Tout cela a été le quotidien de Marc ROSIER pendant plus de trente années consacrées à servir l'intérêt général de notre commune mais aussi à assurer la qualité et continuité du service public et des valeurs républicaines fondamentales.

Cher Marc, toutes et tous, nous vous remercions pour tout cela, pour le chemin parcouru et pour tout ce que vous nous avez apporté.

Fabrice DUCRET, Maire

Hommage à Marguerite Couchoud, maire de 1983 à 1995

Dès 1977, Maguy Couchoud avait été élue conseillère municipale sur la liste menée par Charles Hémain. Tout de suite le conseil municipal l'avait choisie pour tenir un poste d'adjointe. Au cours de ces six années, elle avait déjà accompli un travail considérable. Avec l'ensemble des élus, elle avait amené le projet de lotissement communal de

Grange Blanche à son terme ainsi que la première tranche de l'assainissement dans la partie rurale de la commune. Les questions scolaires l'intéressaient, elle qui avait milité au sein des parents d'élèves de Rive-de-Gier. Ainsi, elle mit son énergie dans la création d'une halte-garderie pour les enfants de moins de quatre ans, pour le lancement d'un

restaurant scolaire et d'un transport scolaire au départ de la route du 3 juillet 1867 en direction de l'école de la commune. Ses efforts aboutirent en 1983 à la création d'une classe maternelle à l'école du bourg, création qui réjouit l'ensemble du conseil municipal et de nombreux parents.

En 1983, succédant à Charles Hémain, elle devint la première femme maire de la commune où elle continua à s'impliquer avec passion dans la vie locale. De nouveau, elle prit les problèmes à bras le corps : la poursuite de l'assainissement, le terrain de football de Montbressieux après des échanges fructueux avec le club de football, la route départementale 37 alors en mauvais état qui pourtant échappait au pouvoir communal, etc. Avec ténacité, elle frappait aux portes des différents pouvoirs (Préfecture, Conseil Général entre autres) pour défendre, très souvent avec efficacité, des projets au service de la collectivité communale. Les difficultés rencontrées avec les séjours des nomades, elle tenta de les régler de façon humaine avec l'accord des autres communes limitrophes pour que chacune des parties, population et nomades, puisse continuer à vivre.

Réélue en 1989 pour un second mandat de maire, son action s'inscrit dans la continuité des années précédentes au service du plus grand nombre dans la mesure des moyens de la commune ; elle n'oublia pas les plus démunis se comportant parfois comme une assistante sociale pour tenter de résoudre leurs problèmes en s'adressant directement aux services concernés pour une action positive envers eux. Tous les habitants de cette époque l'ont souvent vue descendre de sa 2CV avec laquelle elle parcourait les quartiers et les hameaux de la commune, toujours prête à écouter les doléances et à remédier aux difficultés, pour autant que les finances communales le permettaient.

Ses efforts en direction de la jeunesse aboutirent successivement à la création d'une quatrième classe à l'école en 1989, puis d'une cinquième trois ans plus tard et enfin d'une sixième en 1995, prélude à la construction de classes maternelles dans le mandat suivant. Entourée d'adjoints et d'adjointes efficaces qui œuvraient dans la même direction, toujours au service de la collectivité, elle mena à bien la réalisation de la salle de sport de La Faravelle, pour le bien être des scolaires, des équipes sportives de basket-ball, du tennis, de badminton, du FC Saint-Joseph et des associations en général. Elle amorça l'amélioration des services administratifs de la Mairie par leur installation dans l'ancien presbytère peu de temps avant que ceux du restaurant scolaire rejoignent le rez-de-chaussée de la salle du Cercle devenue municipale à la fin de l'année 1994. Salle regroupant cuisine et salle à manger pour les scolaires. Parallèlement, elle lança un aménagement du bourg avec enfouissement des fils électriques et téléphoniques, création de trottoirs et requalification de la route. Trois ans auparavant, c'était l'église et son clocher qui voyaient leur toiture remise à neuf et la constitution d'un nouveau POS (Plan d'Occupation des Sols) qui éviterait à la commune de devenir une cité dortoir par des constructions trop nombreuses en gardant une orientation agricole garante du maintien d'une production et d'emplois locaux.

Les habitants de la partie urbaine de la commune se souviennent peut-être de la cabane de chantier qui servait de mairie annexe. Elle souhaita leur mettre à disposition un local plus adapté. Le personnel administratif s'y installa beaucoup plus confortablement et les habitants y trouvèrent un meilleur service avant la construction d'une mairie annexe sous le mandat de Maurice Bonnard, son successeur. D'autre part, elle s'ingénia à créer deux parkings dans le quartier des Castors qui en manquait ainsi que des courts de tennis à Frigerin, toujours après discussions avec les habitants de ces lieux.

Cultivée, énergique, militante, femme de conviction, elle avait le sens du bien public. Toujours à l'écoute et plutôt réactive, elle avait foi en la jeunesse et s'est beaucoup investie pour l'éducation, le restaurant scolaire, les transports, la culture, le sport, l'animation...

Par ailleurs, elle est, en plus de son action communale, à l'origine de la création de la mission locale pour la vallée du Gier dont elle fut la première directrice.

Dix huit ans au service de la collectivité dont douze en tant que première magistrate. Plus que la durée de ses mandatures, il faut retenir l'orientation positive et humaniste qu'elle donna à la vie communale qui en fit une maire exceptionnelle. Elle a su dynamiser notre commune et nous souhaitons lui rendre hommage pour toute cette générosité et ces réalisations. Elle nous a quittés le 2 mars 2020, à l'âge de 86 ans.

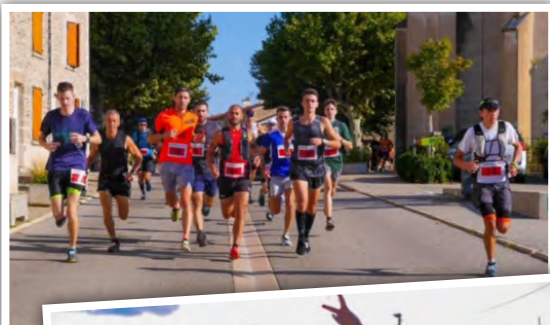


Laissons Maguy Couchoud conclure par un extrait de son éditorial du bulletin Saint-Joseph Informations n° 27 de janvier 1993 : « *Que faudrait-il pour qu'on n'entende plus clamer par des jeunes, des enfants « que deviendrons-nous demain ? » Il faut réhabiliter ce que l'homme a de meilleur en lui, car c'est lui qui est au cœur de toute chose, c'est lui qui transforme, crée ce qui est source de bonheur, de paix, de vie... Il faut avec patience redonner à la parole, au bon sens, à la tolérance, à la sensibilité la place qui leur revient. Il faut en un mot lutter contre toutes les exclusions : trop jeune, trop vieux, trop bronzé, étranger, différent quoi ! Et savoir partager...* » Ses paroles ne sont-elles pas encore d'actualité ?

Nicole MICHALET, conseillère municipale
Joseph COLOMB, commission information
Fabrice DUCRET, Maire

Évènements

Courir pour des pommes



Kermesse de l'école



Carnaval



Repas des aînés



Kermesse de l'école



Commémoration armistice 2018



Les Z'Estivales



Tournoi de football

Zoom sur le CCAS de Saint-Joseph

C'est quoi un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ?

Le CCAS est un établissement public de la commune qui mène une action de prévention et de développement social local, en direction des personnes isolées, précaires, des seniors et des personnes touchées par le handicap.

Le budget du CCAS est voté chaque année, et il est financé en grande partie par la commune.

Il est constitué d'un conseil d'administration composé par moitié d'élus municipaux et pour l'autre moitié de personnes morales dont le maire Fabrice DUCRET est le Président. Pour ce mandat, l'équipe est composée de :

Nicole MICHALET, Andrée GILLIER, Marie-Josèphe BONNAND, Jean-Louis CHOUVELLON, Damien LÈBRE, Antoine CHOUVION, Maria LAZZARO et Sandrine COMTET (pour les élus municipaux), Marie NUNES, Patricia NEEL, Bruno ROSIER, Myriam RELAVE, Monique FOND, Angeline GUILHOT, Violaine RELAVE, Audrey DEFILHES.

Ce qui se fait déjà au CCAS de St-Joseph :

Tickets Taxi

Les personnes âgées de plus de 70 ans, ou titulaires d'une carte d'invalidité, sans moyen de locomotion, ou avec une incapacité temporaire de conduire, peuvent bénéficier des tickets de transport (sous condition de ressources).

Chaque personne reçoit, sur sa demande, un carnet de 30 tickets personnels par trimestre. Une convention est établie avec le taxi Mounier de St-Martin-la-Plaine.

Repas des aînés en janvier

En cette période compliquée, de crise sanitaire avec la COVID-19, nous avons à cœur de protéger la santé des plus fragiles. C'est pour ce motif que nous avons malheureusement décidé lors du 1^{er} conseil d'administration du CCAS de ne pas organiser de repas des aînés en janvier 2021. Nous avons mis en place un portage de panier garni de produits locaux, lors des fêtes de fin d'année.

Participation à l'abonnement STAS

Le CCAS participe sur demande à l'achat de cartes d'abonnement à la STAS pour les bénéficiaires de la CMU, les demandeurs d'emploi et les retraités non imposables.

Aides ponctuelles

Le CCAS peut accorder une aide ponctuelle financière aux familles ou personnes qui en font la demande en cas de difficultés particulières, avec obligation de fournir les justificatifs dans les 3 mois de la demande (aide pour régler une facture, la cantine, un voyage scolaire...). Les demandes se font au secrétariat de la mairie et sont évaluées par les membres de la commission du CCAS.

L'atelier Equilibre Gym'mémoire

Le CCAS participe au financement de cet atelier afin de réduire le coût de l'activité pour chaque participante âgée de plus de 65 ans.

L'intervenante, Viviane Bugeau propose ce cours hebdomadaire qui vise à améliorer l'équilibre et la mémoire des personnes âgées en pratiquant des exercices d'étirement et de musculation douce tous les jeudis matin en mairie annexe (de 10h30 à 11h30). Les séances devraient reprendre en novembre 2020, en respectant les consignes sanitaires d'espacement, de désinfection et de port du masque lors des déplacements.

Pour rompre l'isolement, nous vous rappelons que sur la commune, il existe déjà des moments conviviaux où les anciens peuvent se retrouver, lorsque le contexte sanitaire le permet :

- Jeu de cartes tous les mardis après-midi à la salle des associations (à côté de la bibliothèque), les mercredis après-midi au Club House du Foot et les jeudis après 17h dans le local des chasseurs à Bissieux (une carte d'adhésion est nécessaire, 6€).

- Jeu de boules lyonnaises (sur la place Jean Bourge) les mardis et vendredis après 16 h (une association sera certainement créée au printemps).

Ce que nous aimerions mettre en place :

La nouvelle équipe aimerait dynamiser le CCAS, organiser des manifestations pour créer plus de solidarité et de convivialité intergénérationnelle, développer des sorties au musée ou au cinéma pour les plus anciens, des « formations internet »... Elle réfléchit également à une façon de communiquer plus aisément avec les plus isolés avec des référents par hameau, et l'application illiwap pour les plus connectés... et ceci dès que la vie sera revenue à la normale et que se réunir ne sera plus risqué !

Sandrine COMTET, conseillère déléguée



Confection des 140 colis par une partie des membres du CCAS • le samedi 12/12/2020

Vivre ensemble

Téléthon

Cette année, la commune souhaitait s'investir pour le Téléthon, mais la situation sanitaire et la COVID-19 ont mis à plat les actions envisageables. Soucieuse de participer à cette cause dans notre commune qui chaque année participe avec des promesses de dons importantes, il a été mis en place dans la mairie et dans les salles de classe de l'école des containers à piles pour participer à l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ».

En récoltant vos piles usagées, vous transformez cette action écologique en don, auprès de l'AFM-Téléthon dans la lutte contre les maladies génétiques rares et dans le soutien aux familles. Chaque tonne de piles collectée est convertie en 250 euros de dons versés au Téléthon.

Pensez à vider vos tiroirs de piles usagées, elles seront recyclées... vous ferez une double bonne action pour la planète et pour la recherche ! Il sera également mis en ligne une page de collecte Téléthon pour le village de Saint-Joseph, au lieu de faire le 3637 il vous suffira de faire votre promesse de dons directement sur la page de la commune.



Sandrine COMTET, conseillère déléguée

Recette

Tarte aux pommes selon Odile

Ingrédients :

- 250 g de farine
- 80 g de beurre en morceaux
- 1 pincée de sel
- 1/2 verre d'eau chaude
- 5 à 6 belles pommes
- des raisins

Gelée de raisin : Laver et couper en 2 les grumes de raisin, pour enlever les pépins. Faire chauffer dans une casserole avec 1 cuillère à soupe d'eau, et laisser cuire 10 à 15 min pour faire éclater les raisins. Filtrer la préparation (ou non) et peser le jus obtenu. Ajouter autant de sucre gélifiant que le poids de la préparation.

Refaire cuire 15 min jusqu'à ce que la gelée soit prise. Mettre dans des pots chauds (ébulliantés), les fermer et les retourner.

Préparation de la tarte :

Préchauffer le four à 180/190°C (thermostat 6)

Dans un saladier, pétrir la farine avec le beurre ramolli en morceaux, en ajoutant peu à peu l'eau chaude selon l'aspect. Etaler la pâte brisée sur un plan de travail fariné, et placer dans un plat à tarte.

Disposer les pommes épluchées et coupées en morceaux dessus comme vous le souhaitez. Mettre au four chaud pendant 25/30 min en surveillant dans le four (chaleur tournante) Pendant ce temps faire fondre dans une casserole la gelée avec une cuillère à soupe d'eau, et laisser à feu doux quelques minutes.

Napper la tarte de ce sirop à la sortie du four, la gelée va se figer de nouveau sur la tarte en refroidissant.

Laisser refroidir avant de déguster.



Sandrine COMTET, conseillère déléguée

Comme vous avez pu le constater, cet outil est devenu incontournable afin de partager toutes sortes d'informations.



Nous avons 551 personnes qui sont abonnées à notre station et cela ne cesse d'augmenter. Ce qui a permis de faire naître des stations liées.

Pour suivre l'actualité et l'information de nos différentes associations qui utilisent ce service. Celle-ci est bien entendu disponible sur le store APPLE et ANDROID Ou disponible sur votre PC ou tablette grâce au lien : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-saintjoseph_@42800-6

Présentation de la fonctionnalité signalement citoyen :

Nous allons vous détailler un service de l'application.

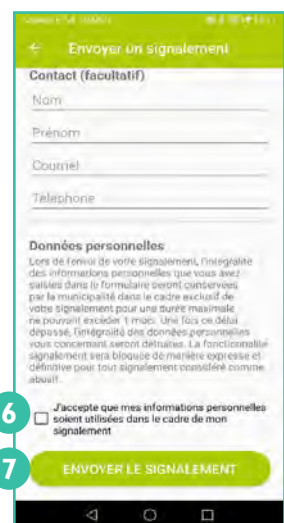
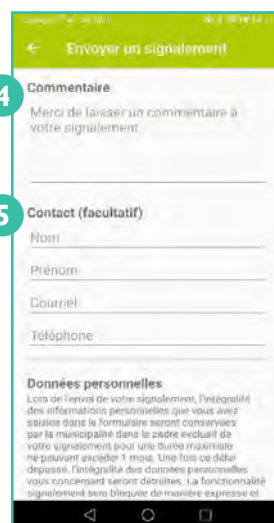
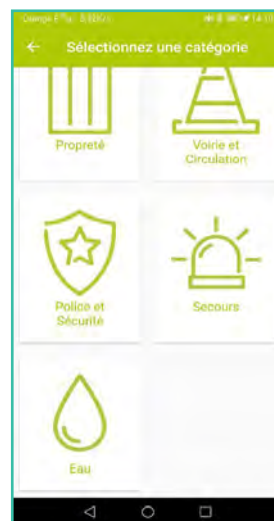
Pour les citoyens, l'envoi d'un signalement à la mairie se fait via l'application mobile illiwap. Le citoyen peut accéder à l'envoi d'un signalement de deux façons :

- 1) En cliquant sur le mégaphone en haut à droite de la page de la mairie. 
- 2) En cliquant sur le mégaphone "Signalement" dans la barre d'onglet située en bas de l'écran de l'application. 



Les étapes du signalement :

- 1 Renseigner la catégorie et la sous-catégorie du signalement
- 2 Indiquer la localisation du signalement
- 3 Prendre une photo
- 4 Joindre un commentaire au signalement
- 5 Renseigner les coordonnées de contact (facultatif)
- 6 Accepter le traitement des données personnelles
- 7 Envoyer le signalement



Damien LÈBRE, adjoint

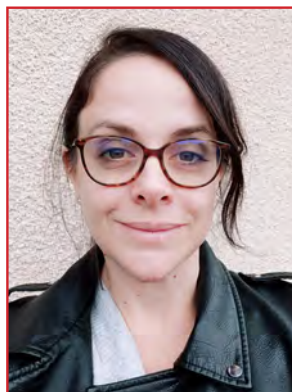
Trois nouvelles professeures des écoles

Beaucoup d'enfants et de parents se souviennent de Tiffany Durand, enseignante à l'école de Saint-Joseph de 2016 à 2019. Cette année, c'est uniquement le lundi que Mme Durand prend en charge la classe de Myriam Relave (directrice) pour son jour de décharge.

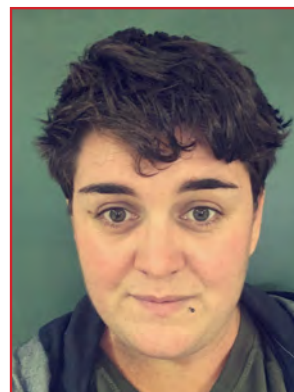
Habitant à Saint-Martin-la-Plaine, Marjorie Souzy enseigne à mi-temps (jeudi et vendredi) auprès des élèves de CE2 / CMI. Anna Cahon, venant de Saint-Priest-en-Jarez, s'occupe quant à elle de la classe des CE1 / CE2 à temps plein.

Nous leur souhaitons de passer une belle année scolaire.

Paméla BONNAND, adjointe



Marjorie SOUZY



Anna Cahon

La classe de CMI-CM2

Cette année scolaire est placée sous le signe du voyage ! En effet, les élèves feront le tour du monde.

Nous suivrons notamment la célèbre course à la voile, le Vendée Globe, dont le départ sera donné le 8 novembre 2020. Cette aventure hors norme sera l'occasion pour nous d'aborder différents thèmes : la géographie bien sûr, mais aussi les courants marins, les vents, les climats, la fonte des glaces...

Cette année encore, les élèves participent au prix littéraire des Incorruptibles. La classe est en train de lire les sept ouvrages sélectionnés (un album + six livres de jeunesse) pour participer au concours, puis votera au printemps prochain pour son livre préféré. L'objectif de l'association, depuis 32 ans, est d'encourager les jeunes à lire, en leur proposant chaque année des livres de grande qualité.

Enfin, les sorties culturelles sont reconduites. Ainsi, les élèves se rendront trois fois au cinéma Le Chaplin et ils assisteront à deux spectacles à la MJC de Rive-de-Gier.

Barbara COMTE, professeure des écoles



LES INCORRUPTIBLES
TOUS ENSEMBLE POUR LA LECTURE

Entrée en 6^{ème}

37 enfants de la commune ont découvert, en septembre, les collègues des alentours pour leur entrée en classe de 6^{ème}.



Les conditions sanitaires n'ont pas permis, cette année, d'organiser une cérémonie officielle, mais la municipalité les a encouragés en offrant à chacun **un chèque Cultura d'un montant de 42 euros**. Ces chèques étaient accompagnés d'un masque offert par la Région.

Nous souhaitons à chacun qu'il puisse s'épanouir dans sa scolarité et qu'il y puise les sources du savoir et du respect pour devenir un citoyen libre.

Nicole MICHALET, conseillère municipale

Plantation de haies

En janvier, les CMI/CM2 et les CM2 ont eu une intervention en classe par des animateurs de la fédération départementale de la chasse et de la nature. Ils ont pu comprendre que l'aménagement de notre territoire était important pour les hommes et les animaux. Ils ont compris ce qu'était la trame verte, la trame bleue et les corridors écologiques. Ces derniers permettent le déplacement des animaux d'un lieu à un autre.

En février, les 2 classes se sont dirigées vers le GAEC du Mûrier afin de planter des arbustes pour créer de nouvelles haies. Ceci permettra de retrouver une plus grande biodiversité dans ces espaces de culture. Les insectes pourront se nourrir et les animaux pourront de nouveau se déplacer, l'homme ayant détruit leur passage. Mais il faudra attendre encore quelques années afin que la haie s'étoffe.

La troisième intervention n'a pas pu avoir lieu. Nous devons aller observer la vie d'une haie plus ancienne pour comprendre les interactions entre les êtres vivants.



Les enfants ont bien travaillé. En juin, nous sommes tout de même allés voir ce que la haie était devenue... Les enfants étaient surpris de voir la différence !

Corinne HUMBERT, professeure des écoles



Du nouveau au restaurant scolaire

Le départ de notre cuisinière Nicole Dumas était prévu, son départ a été retardé mais déjà lors du mandat précédent, nous avons réfléchi à un changement de fonctionnement pour notre restaurant scolaire.

Nous avons voulu sécuriser ce service, la cuisinière est la fonction la plus difficile à remplacer en cas d'absence prévue ou imprévue, la pause méridienne est le temps où notre effectif est le plus fort, environ 90 repas enfants par jour, plus 10 repas portés aux seniors de la commune. Et il n'est pas question d'annuler la cantine au dernier moment, le service doit être assuré.

Confier notre cantine à un prestataire, OUI, mais pas dans n'importe quelles conditions. Nous avons rédigé un cahier des charges qui a repris tout ce qui nous semblait important. D'abord un personnel sur place pour la confection des repas, respecter et continuer ce qui était déjà en place : le repas végétarien une fois par semaine pour faire découvrir aux enfants les légumineuses, les protéines végétales, les pois chiches, les pois cassés... Privilégier et augmenter les produits issus des producteurs locaux, bio et proposer des produits de saison. Nous avons mis l'accent sur l'élaboration des menus, la variété, la digestibilité, la consistance. Appliquer la loi Egalim avant sa date butoir de janvier 2022, qui favorise une alimentation saine, sûre et durable, les denrées utilisées doivent contenir au

minimum 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. C'est un menu à quatre composants, plus le pain, qui est proposé, les enfants ont plus de temps pour prendre leur repas et le fait de réduire le nombre de plats doit les inciter à mieux manger ce qui est proposé. L'équilibre nutritionnel des plats ne se retrouve pas affecté par ce changement et cela fait partie de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

D'autres thèmes font partie de ce cahier des charges comme : la récupération de tous les déchets végétaux (tri des légumes et retour des assiettes) pour les apporter au lombric-composteur du GAEC du mûrier. En participant au tri de ce qui reste dans l'assiette, les enfants sont sensibilisés et impliqués pour devenir des acteurs responsables de leur repas. Une commission restauration doit se réunir plusieurs fois par an pour échanger avec la cuisinière sur tous les aspects de ce temps de restauration scolaire.

La société NEWREST a été retenue par la commission de marchés, la nouvelle cuisinière Ninon Dorey a commencé le lundi 19 octobre avec le centre de loisirs. Les engagements de cette société ont retenu notre attention, par exemple pour leur indépendance par rapport aux circuits d'approvisionnement et les produits issus de la ferme Coralys, réseau de petits producteurs locaux qui propose une large gamme de produits frais et de saison. Les

.../...

.../...

fournisseurs de poisson retenus par la société Newrest s'inscrivent dans une démarche responsable et durable. La découverte culinaire de notre patrimoine régional, mais aussi des saveurs internationales fait partie des temps d'animations prévues au cours de l'année.

Nous souhaitons que le temps du repas pris au restaurant scolaire soit pour chaque enfant un moment de plaisir et de gourmandise. Voilà, nous sommes confiants sur ce changement, nous suivrons cette transition avec attention et veillerons au bon fonctionnement de ce service qui concerne presque 60% des enfants de l'école.

Les Menus sont disponibles sur le site internet de la commune et sur l'application ILLIWAP dans la station liée : <http://www.commune-saint-joseph.fr/fr/information/21090/menus>

ou encore:

<https://guest.newrest.eu/app/>

Marie Jo BONNAND, adjointe

Le transport collectif sur la commune

En septembre 2020, une rencontre a eu lieu avec les élus de la commune et un représentant de la STAS et de Saint-Etienne Métropole (SEM) afin d'échanger sur différents sujets :

- Le changement des horaires du collège Louise Michel avec la pause méridienne réduite d'une ½ heure (qui ne permet plus à certains collégiens de rentrer chez eux prendre leur repas) et la fin des cours avancée d'une ½ heure a modifié les habitudes des familles. Ces nouveaux horaires ne concordent plus avec les horaires de la ligne 46. Lorsque SEM en a pris connaissance mi-juillet, il n'était plus possible de faire des adaptations sur cette ligne. Ce changement, côté collège, a été fait sans concertation avec les services de cars ; M.Vercasson chargé du transport à SEM a demandé un rendez-vous à l'inspection académique afin de travailler en concertation avec les responsables des collèges et lycées pour une meilleure prise en compte des besoins des collégiens et lycéens. M.Vercasson évoque aussi un manque cruel de chauffeurs de car pour la STAS ou pour les autocaristes travaillant pour la STAS qui représentent 35% des chauffeurs.

- Les parents d'élèves du collège Louise Michel ont fait la demande pour que le bus du service « Mon Bus - transport à la demande » puisse être pris au parking du collège Louise Michel, donc à proximité du collège. Cette demande est à l'étude.

- L'arrêt de la ligne 46 « La Sauzière » a été déplacé au niveau du N°3 route de Bissieux afin d'être au plus près des nouveaux collégiens. L'arrêt « La Sauzière » reste un arrêt pour la ligne scolaire 42.

- L'aménagement du terrain de M. Raymond à Bissieux, acheté par la commune pour le retournement du car va être mis à l'étude par SEM afin que les travaux puissent

être réalisés par SEM. Nous suivons ce projet pour qu'il avance rapidement.

- En termes de sécurité et signalisation, plusieurs chemineurs vers les arrêts de bus de la ligne 46 auraient besoin d'être aménagés par des trottoirs, signalisations, passages piétons. L'ensemble des points dangereux sera répertorié avant d'être transmis à SEM pour étude. Actuellement les priorités de ce service sont la sécurité, mais aussi l'accessibilité des transports en commun aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

- Les lignes scolaires 41 et 42 ont été fusionnées à partir du 2 novembre car le nombre d'élèves sur la ligne 42 était très faible, en tout 21 élèves arrivent par ce car tous les matins pour se rendre à l'école du bourg.

Marie Jo BONNAND, adjointe



Accueil de loisirs de juillet : Prendre l'air (du temps) pour les 8-11 ans

Pour encourager le retour aux pratiques artistiques et culturelles, le ministère de la Culture a invité tous les artistes et les acteurs culturels à partager leurs expériences de création et leurs connaissances avec les enfants, les jeunes et les familles pendant tout l'été, partout en France.

Un appel à projet a donc été porté par l'accueil de loisirs auprès du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse en lien avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour une collaboration avec le collectif d'artistes Les 87 Revanchards au hameau de Bissieux à Saint-Joseph.

Un groupe de 12 enfants, durant deux jours, a été accueilli à Bissieux pour écrire un scénario, réaliser un court métrage en incarnant des personnages, mais également à travers le portrait d'un habitant et faire une interview. Les jeunes ont été amenés à être devant, mais aussi derrière la caméra. Ils ont pu appréhender les différents corps de métiers qui composent le cinéma.

Le court métrage réalisé par ce groupe de 8-11 ans a été projeté le 16 août, en ouverture d'une soirée publique au Ciné Shaman de Saint-Joseph.

Denise RIVIÈRE, directrice du Centre de Loisirs



Atelier Shaman



Camp 12-14 ans - Été jeunes

Dans le cadre de l'Été jeunes organisé par le conseil départemental un camp pour les 12-14 ans a été organisé. Le projet était de sensibiliser à l'environnement et au respect de la nature des jeunes de Saint-Joseph et de Villars. 14 jeunes de deux structures différentes ont vécu 4 jours et 3 nuits ensemble sur la commune de Jas.

Partage de la vie collective, responsabilisation et découvertes sportives telles que l'équitation, le tir à l'arc, le canoë kayak, le parcours aérien forestier, le vtt étaient au programme.

Denise RIVIÈRE, directrice du Centre de Loisirs



Cadre de vie

Quoi de neuf pour les travaux sur la commune ?

La première commission des travaux réunie le 12 octobre 2020 a permis de définir les personnes retenues dans le comité consultatif à savoir : André Garde, Michel Baumas, Marc Merle, Robert Manel, Sylvie Peillon, Bruno Rozier, Fabrice Bonnand, Laurent Brousset et Jean Jacques Barbier en plus des conseillers municipaux : Fabrice Ducret, Julien Freycon, Andrée Gillier, Jean-Louis Chouvellon, Baptiste Fontaine, Nicole Michalet, Sandrine Vassel, Marie-Jo Bonnand. Suivant les projets, d'autres personnes pourront être mobilisées et intégrer le comité consultatif sur un projet précis.

Le but de cette commission enrichie du comité consultatif est de faire des propositions sur les grands projets de rénovation, de restructuration et de création en intégrant les principes fondamentaux du développement durable. Ces projets devront être priorisés en fonction des urgences liées aux besoins de la population et à la vétusté de certains équipements.

Malgré les difficultés dues à la situation sanitaire, deux classes maternelles ont pu être rénovées par le travail des services techniques en matière de remise en peinture, installation de revêtement mural pour les sous-bassement et mise en place de tablettes et porte-manteaux. Sur des fenêtres, dont la forme est complexe à équiper en volets, des films filtrants anti UV ont été posés afin de protéger les enfants de la chaleur et du rayonnement. Depuis le 16 novembre 2020, les habitants de la rue des Cerisiers, et après une longue attente, ont pu constater la reconstruction du mur de soutènement, par un enrochement ainsi que la sécurisation des places de stationnement. De plus, il est envisagé l'installation de trois défibrillateurs répartis sur la commune et accessibles en extérieur pour un déploiement courant 2021.

En terme de projets à venir, et lorsque la crise sanitaire nous le permettra nous pourrons réunir cette commission au complet afin d'organiser et prioriser nos projets futurs.

Julien FREYCON et Marie Jo BONNAND, adjoints



La fibre optique, les enjeux que ce brin de lumière va nous apporter !

L'accès à Internet basé sur le réseau moderne de fibre optique est un élément clé pour le confort des citoyens et l'activité des entreprises sur la commune. Le déploiement de la fibre représente un levier d'accès au monde du numérique qui améliorera le service à nos citoyens et l'attractivité de notre territoire.

Qu'est-ce que la Fibre ?

La fibre optique est un fil de verre transparent très fin qui conduit un signal lumineux codé permettant de véhiculer une large quantité d'informations. Elle a un débit d'informations nettement supérieur à celui du cuivre téléphonique classique, des câbles coaxiaux de nos antennes d'immeubles, de l'ADSL et du Wifi. La fibre optique est

capable d'acheminer des débits considérables, environ 20 fois plus importants que le réseau actuel en cuivre. La fibre optique permet de transporter et partager des données sur une très longue distance et sans aucune atténuation du signal. On parle de FTTH (Fiber to the Home) ou (fibre jusqu'au domicile) et d'offre Fibre.

La fibre et son déploiement sur le territoire

À l'origine de ce déploiement, il y a une volonté des pouvoirs publics d'amener du très Haut Débit sur le territoire français. Deux opérateurs privés, Orange et SFR ont répondu présent pour déployer sur leurs fonds propres ce réseau Fibre, réseau qui se substituera d'ici quelques années au réseau historique cuivre.

Sur Saint-Joseph, c'est l'opérateur Orange qui déploie ce nouveau réseau Fibre Optique. Il sera mis à disposition de tous les Fournisseurs d'Accès Internet connus aujourd'hui : Orange, SFR, Bouygues, Free, ...

Les potentiels offerts par la fibre sont multiples. Il y a l'aspect performance et vitesse de connexion, pour les citoyens et les entreprises. Le très haut débit va permettre aux usagers de booster les téléchargements légaux, d'augmenter les possibilités d'échanges rapides de fichiers volumineux, de télétravail ou encore de profiter des avancées récentes du stockage dématérialisé des données.

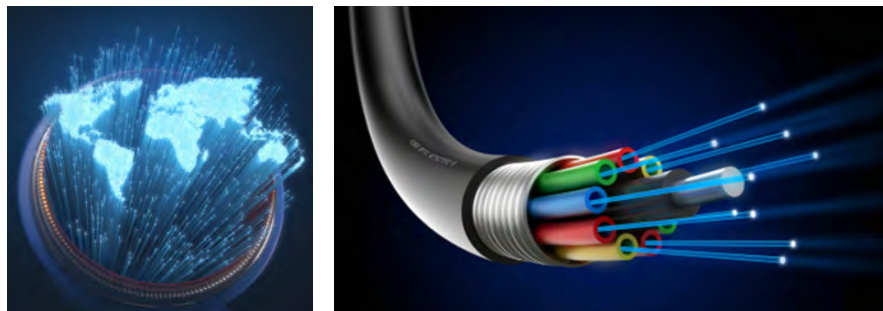
Cette technologie émergente permettra aux habitants

de la commune de découvrir en Haute Définition des centaines de chaînes de télévision, et d'utiliser simultanément différents supports connectés (télévisions, tablettes, smartphones) sans aucune perte de débit.

Le numérique améliore et enrichit le quotidien.

Un réseau ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès Internet (Orange, SFR, Bouygues, Free) dans les mêmes conditions – aucune exclusivité même temporaire.

Des débits jusqu'à 1 Gbit/s en débit descendant (download) et 300Mbit/s en débit remontant (upload) identiques pour tous les logements raccordés quel que soit leur localisation sur le territoire communal.



Et concrètement chez vous ?

Découvrez dès maintenant où en est le déploiement de la Fibre pour votre logement en renseignant votre adresse sur le site web d'Orange :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Ce chantier long et complexe est réalisé en quatre étapes :

Ce réseau se déploie en parallèle du réseau cuivre actuel (support du téléphone et de l'ADSL) en empruntant les mêmes parcours qu'il soit en souterrain ou en aérien.

Étape 1 : installation des points de mutualisation (PM) armoires de rue (2 sur la commune d'une capacité d'environ 350 logements chacune).

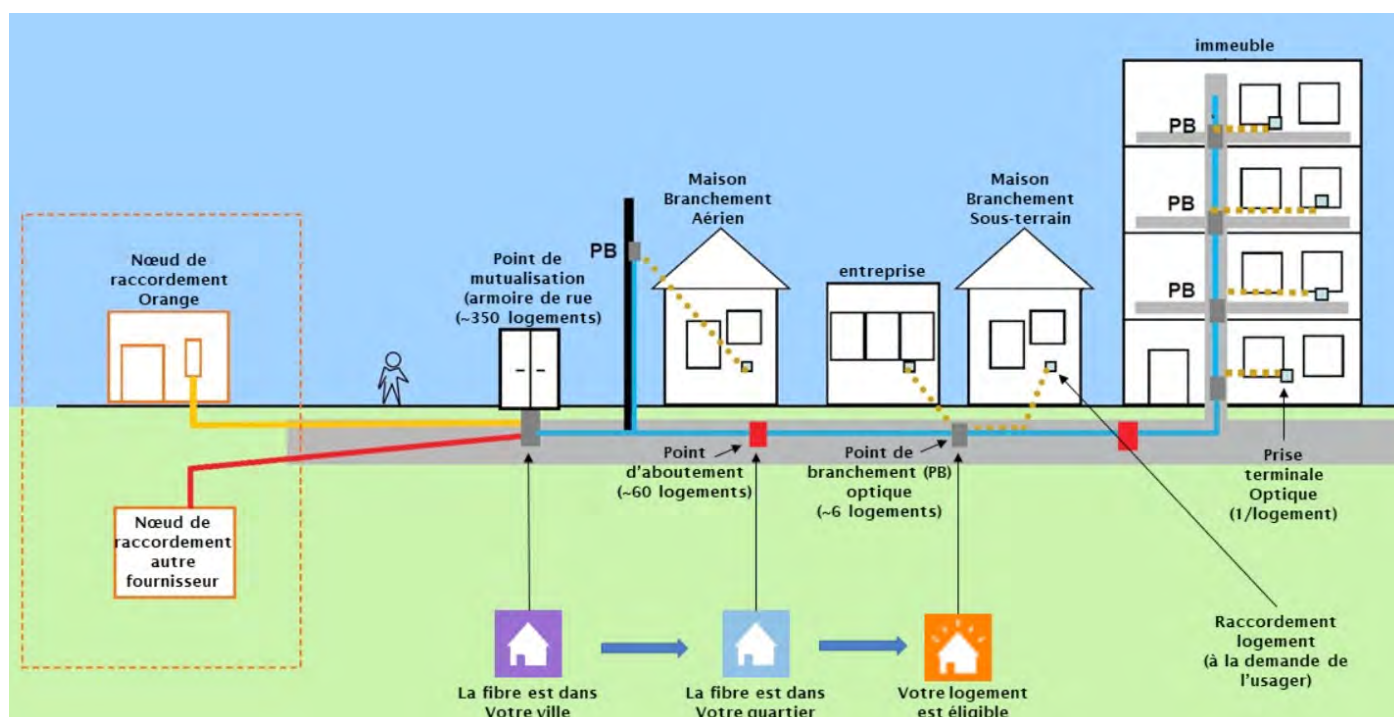
Étape 2 : déploiement de la fibre dans les quartiers (point d'aboutement P.A.) (Divisé en 5 poches qui vont distribuer environ 60 à 70 logements). La Fibre est ensuite tirée sur le même parcours que le réseau cuivre existant depuis le nœud de raccordement et ces armoires.

Étape 3 : déploiement de la fibre au plus près des logements. La fibre est par la suite tirée entre les PA et des points de branchement (PB), points de branchement (boîtiers qui vont distribuer entre 6 et 12 logements) si-

tués soit dans les chambres sous la chaussée soit sur des poteaux en proximité de chaque logement.

Étape 4 : le temps de l'abonnement à un Fournisseur d'Accès à Internet. Chaque foyer intéressé devra se rapprocher d'un Fournisseur d'Accès Internet afin de souscrire un forfait correspondant à ses besoins et planifier un rendez-vous. Le jour de votre rendez-vous, le technicien expert apporte tout le matériel nécessaire à l'installation. Il étudie la meilleure solution pour le raccordement de votre logement, puis procède à la mise en place du Point Terminale Optique (P.T.O.). Par la suite, il configure l'accès internet pour finir, il s'assure du bon fonctionnement des différents services.

Damien LÈBRE, adjoint



Cadre de vie

Pensez à récupérer vos comprimés d'iode !

Les pharmaciens participant à l'opération dispensent **gratuitement** les boîtes de comprimés d'iode nécessaires à votre famille et/ou votre établissement, sur remise de votre bon de retrait nominatif.

En l'absence de celui-là, ils le feront sur présentation d'un justificatif de domicile. Ils vous donneront les conseils associés.

Liste des pharmacies participant aux alentours :

- Pharmacie ALLIGIER – NAVARRO
7, place de la Bascule, 42800 Saint-Martin-La-Plaine
- Pharmacie BAYARD
85, allée des Cerisiers, 42800 Génilac
- Pharmacie COLLARD
1, place de la Libération, 42800 Rive-de-Gier
- Pharmacie COLLARD-BLANC
6, cours du 11 novembre, 42800 Rive-de-Gier
- Pharmacie DUNEVON
Le Grand Pont, 42800 Rive-de-Gier
- Pharmacie RAUBALY
65, rue Jean Jaurès, 42800 Rive-de-Gier
- Pharmacie TESTON - CHIANGA
3, rue Roquille, 42800 Rive-de-Gier
- Pharmacie VALOIS
ZAC Jean-Baptiste Berlier,

Rue Jean-Baptiste Berlier, 42800 Rive-de-Gier

Obtenez toute la liste sur :

<http://www.distribution-iode.com/wp-content/uploads/2020/11/3562-EDF-iode-2019-Ou-Se-Procurer-Liste-Pharmacies-v26.pdf>

http://www.distribution-iode.com/?code_postal=42800+-+Saint+Joseph#search

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE et je vais retirer mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie avec mon bon de retrait*

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuit

* Votre bon de retrait vous a été adressé par courrier à votre domicile.

Logos: asn, République Française, EDF

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informé(e)
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuit

Logos: asn, République Française, EDF

Damien LÈBRE, adjoint

Cercle Culturel

Il y a un an à peine ! Il y a un an déjà ! et la COVID-19 est passée par là ! Notre programme et nos activités se sont trouvés bien désorganisés ! Notre 84^{ème} assemblée générale prévue le 20 mars s'est finalement déroulée le 3 juillet 2020, et sans projection de film.

Changement de bureau, suite aux départs de la trésorière, Denise Richard et trésorière adjointe Marie Claude Bonnard que nous remercions chaleureusement pour leur implication au sein de l'association.

Merci aussi à ceux qui arrivent et un grand bravo à ceux qui continuent ! Le BENEVOLAT nous laisse cette liberté d'aller et venir selon nos envies !

Suite aux votes, voici le nouveau conseil d'administration et le bureau : Présidente : Nicole Michalet, Secrétaire : Marie-Jo Richard, Trésorière : Marie-Paule Billand, Membres : André Bourrin, Christian Richard, Bernard Peyrol, Gilles Bonnard, Odile Dalibard.

En janvier 2020, Bernard Peyrol a invité le réalisateur Christian Verot pour nous présenter son film « la route 66 » qui a captivé le public avec ses images et ses commentaires.

En mars plus d'activités car stop covid.

A ce jour, pour notre nouvelle saison 2020/2021 :

A la salle du Cercle : **La gym** (mercredi de 18 h à 19 h) et **la zumba** (jeudi de 21 h à 22 h) sont au point mort, mais reprendront dès que possible.

Le film conférence sur l'Islande est reporté à 2021 ! La soirée théâtre « une semaine de plus » des Carréments

Randonnées vertes

C'est le cœur serré que nous avons dû annuler la 8^{ème} édition des randonnées vertes.

En effet, malgré toutes les concessions et les efforts que nous avons fournis, la crise sanitaire que nous traversons a eu raison de notre événement. Les nombreux messages de soutien et l'admirable énergie de notre équipe d'organisation nous laisse espérer un nouvel élan pour l'édition 2021 de notre événement qui se tiendra le 10 octobre 2021.

Les enfants que vous soutenez chaque année ont toujours besoin de vous et d'autant plus en ce moment. Eux aussi n'échappent pas à la crise sanitaire qui ne fait de cadeaux à personne et votre aide est encore plus importante cette année. A chaque édition, les dons des randonnées vertes représentent une grande aide pour les enfants et permet à l'association de mettre en œuvre divers projets.

Cette année, malgré l'annulation de notre marche, nous comptons sur votre solidarité pour faire un don à l'association, qui soutiendra directement les enfants d'Ethiopie, Haiti, Madagascar, Rwanda, Congo, Inde.

fou est reprogrammée, salle du cercle pour le **samedi 27 février 2021.**

Le premier spectacle de la **saison culturelle** de Saint-Chamond avec Joseph CHEDID a bien eu lieu mais avec les consignes sanitaires actuelles !!! malgré toutes ses contraintes, la soirée a été très chaleureuse... un très bon moment de convivialité !

Nous espérons tous pouvoir rapidement reprendre les activités et programmer de nouvelles soirées ou sorties. Nous vous tiendrons informés par mail et illiwap. En attendant prenez soin de vous et des autres.

Pratique :

Les tarifs des activités seront adaptés selon leur durée. Pour une bonne circulation de l'information donner vos mails actualisés à notre secrétaire Marie-Jo Richard.

Contact

Marie-Jo RICHARD

mj.richard42@gmail.com

Pour cela, rendez-vous sur notre site internet où vous pouvez faire un don en ligne en 5 minutes. Voici l'adresse de notre site : <https://www.randonneeverte.fr/> Mais si vous préférez, vous pouvez envoyer un chèque à l'une de ces deux adresses :
Anne BUB
2 ruelle de la Faurie
42220 BOURG ARGENTAL
ou
Hervé REY
25 rue de la Condamine
42320 FARNAY



Ravitaillement

Merci à tous pour votre soutien en attendant de vous retrouver en 2021 sur les sentiers de Saint-Joseph.

Toute l'équipe des randonnées vertes.

La Mine d'Or de Bissieux, bilan 2020 et perspectives 2021

Les activités de l'association ont été particulièrement perturbées par les conditions sanitaires imposées par la crise du Coronavirus. En effet, les visites que nous avions l'habitude de programmer dans le cadre des **Journées Nationales de l'Archéologie** et des **Journées Européennes du Patrimoine**, ou de la **Fête de la Science** (Village des Sciences à Couriot) n'ont pu avoir lieu. Les galeries de mine qui sont des lieux clos, à cause de leur température, mais surtout de leur forte humidité, sont incompatibles à la bonne application des mesures barrières imposées par les autorités (promiscuité et masques inutilisables). Les chantiers prévus ont, eux aussi, au nom du principe de précaution, été annulés.

Nous avons néanmoins participé cet été à deux projets impliquant des jeunes :

Un Jeu de piste, co-organisé par l'**Office du Tourisme des Monts du Lyonnais** et appelé **Les Gnolus (Geocaching des Monts du Lyonnais)** qui permet aux participants, de découvrir sous un format « d'enquête policière » le patrimoine particulièrement riche, de la commune et de ses environs (lesgnolus.fr). La dynamitière constitue l'étape N°10 de ce parcours.

Dans le cadre du dispositif – **Prendre l'air (du temps) de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes**, et d'un projet d'ateliers pédagogiques co-organisé par l'association **Les 87 Revanchards (Manon Cazes et Adrien Millot)** et l'**Accueil de Loisirs (Denise Rivière)** de Saint-Joseph (en partenariat avec la **Pépinière jeunesse de Montreynaud** et la **Sauvegarde42**), une douzaine de jeunes ont participé le 15 juillet, à un atelier documentaire à la rencontre de **La Mine d'Or de Bissieux**. Le résultat de leur travail

a ensuite été présenté publiquement le 16 août au **Ciné Shaman** à Bissieux. Cette rencontre fut particulièrement sympathique malgré une météo pluvieuse.

Pour 2021, nous espérons renouer avec nos principaux rendez-vous, à savoir :

- Les **JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE** au mois de Juin (date non encore fixée).
- Les **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** le troisième week-end de septembre.
- La **FÊTE DE LA SCIENCE - VILLAGE DES SCIENCES DE SAINT-ETIENNE**, en collaboration avec l'**École des mines-La Rotonde** en octobre 2021, au **Musée de la Mine, Couriot**, si le **Village des Sciences** est à nouveau autorisé à ouvrir. Une exposition sur l'antimoine devrait y être présentée.

Si la situation sanitaire ne s'est pas améliorée d'ici là, nous envisagerons d'autres formes d'animations sur site.

Michel **POUZADOUX**

La Mine d'Or de Bissieux

8 Route du Bois des Alouettes, Montbressieux
42800 SAINT-JOSEPH
07 67 93 86 62 ou 04 77 83 47 27
mines42@orange.fr



Atelier documentaire 2020 • 87 REVANCHARDS



Dynamitière

Les 87 Revanchards

Retour au Ciné Shaman

Entre les gouttes et autres incertitudes dues à l'époque, la 5^{ème} édition du festival s'est très bien déroulée. Merci aux nombreux spectateurs pour avoir répondu présent. Mais aussi aux artistes et aux techniciens qui ont rendu possible la manifestation.

Cette année, nous avons mis en place des ateliers pédagogiques autour de la création cinématographique. Nous avons ainsi pu accueillir les enfants du Centre de Loisirs de Saint-Joseph et les jeunes de la Pépinière Jeunesse Montreynaud durant le festival afin de réaliser plusieurs films. À ce titre, nous tenons ici à remercier Denise Rivière et Michel Pouzadoux pour leur aide précieuse. Merci également à Jean-Baptiste Peysselon et Jean Coron d'avoir accepté de se prêter à l'exercice de l'interview pour nous raconter l'histoire de Saint-Joseph.

Soirée courts-métrage à la salle du Cercle

Comme chaque année, nous proposons une soirée de projection de courts-métrages à la salle du Cercle.

Le rendez-vous est fixé au **VENDREDI 19 MARS 2021**.

Au programme : une sélection de films qui présagent l'arrivée du printemps... Soirée « Le Jour le Plus Court »
20H45 - 5 € - plus d'infos : 06 34 36 98 05

Projet en cours

• Hiver 2020 - « STIGMA »

Le tournage d'un film documentaire sur la question de la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiatriques est en cours depuis septembre. Avec le soutien de l'UNAFAM, la Direction Recherche du CHU Bellevue et l'association PréventionPSY.

• Printemps 2021 - « 24H à SAINT-ÉTIENNE »

Un film documentaire collectif réunissant 15 réalisateurs est actuellement en préparation. L'objectif est de réaliser un portrait de la ville de Saint-Étienne sur une période de 24H.

Dernières sélections en festival

- « Contigo a solas » au Film and Video Poetry Symposium à Los Angeles.
- « Moktar et Toulon » au Onirica Film Festival à la Spezia (Italie).
- « Shaman » au 6th Infiltrated Cinema à Minsk (Biélorussie).
- « L'homme bleu » au HS Fest XP à Paris.



Appel à images d'archives

Nous sommes toujours à la recherche de « vidéos d'archives » concernant la Forge à Saint-Martin-La-Plaine, (VHS, Super8 ou autre...) Si vous avez ça dans vos tiroirs, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact

les87revanchards@gmail.com



Ateliers pédagogiques Ciné Shaman

Ciné Shaman



Tournage documentaire STIGMA

Tennis Club Saint-Joseph

Après une fin de saison assez compliquée avec l'arrivée de la COVID-19, la nouvelle saison 2020/2021 est belle et bien lancée !

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 4 Septembre 2020 avec ses plus fidèles adhérents ; Au programme, déroulement de l'année passée et réélection du bureau :

Pierre HAAS, Président

Damien CHAPELON, Vice-président

Erna SERRAT, Secrétaire

Frédéric MOREY, Trésorier.

A noter la présence de Pamela BONNAND, représentante de la Mairie. Le lendemain a eu lieu la journée portes ouvertes sur nos deux terrains qui se situent Rue Mancini Capaldi au bas de Saint-Joseph.

Nous avons eu la joie et l'honneur de faire découvrir notre sport à des jeunes, voire très jeunes nouvelles recrues. La relève est là ! Les cours se déroulent les samedis matin à la salle Faravelle, de 9 h à 10 h pour l'école de tennis, de 10 h à 11 h pour les Ados et enfin de 11 h à 12 h pour le mini tennis. Tout cela encadré par notre monitrice Thélise CHAMBE pour la 3^{ème} année consécutive (Fidèle à son poste).



Côté rencontres et entraînements, la COVID-19 a décidé de chambouler nos habitudes avec l'arrêt total de toute activité de Mars à Juin 2020 ! Nous avons pu rattraper la plupart de nos cours en permettant aux enfants de suivre en plus des cours du samedi, des cours le mercredi après-midi ! Les rencontres Vétérans 35+ ont pu être maintenues mais uniquement en extérieur. Evidemment, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! Venez vous initier au tennis et rejoignez notre équipe pour jouer des rencontres amicales. Afin de pouvoir perdurer la reprise, les règles sanitaires sont bien entendues de rigueur (masque, gel, distanciation ...).

Saint Jo'Rando

Jusqu'à mi-mars 2020, la saison 2019/2020 s'était parfaitement déroulée : la participation à nos différentes marches avait augmenté significativement, et nos différentes manifestations (marche découverte autour de Saint-Joseph avec saucisson chaud...) avaient été des réussites. Malheureusement suite au confinement nous avons dû stopper nos marches et annuler tous les autres événements prévus jusqu'aux vacances.

Début septembre, nous avons repris nos activités en mettant en place des mesures nous permettant de respecter les consignes sanitaires. Mais avec les dernières mesures sanitaires, nous les avons à nouveau stoppées. Nous les reprendrons dès que les contraintes sanitaires nous le permettront.

Compte tenu de la COVID-19, nous avons programmé nos manifestations sur le premier semestre 2021 en espérant que les contraintes se seront assouplies et que nous ne serons pas obligés de les annuler. Au menu : tirage des rois, marche de nuit, journée culturelle à la Bâtie d'Urfé, repas au lycée hôtelier de Saint-Chamond, week-end de Pentecôte à Vendes dans le Cantal, repas de fin de saison.

Nous sommes dans les starting-blocks pour redémarrer nos activités et parcourir les sentiers de notre vallée ; si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus. En attendant prenez soin de vous.

André THONNERIEUX



Renseignements

06 51 41 83 99

Le sou des écoles

Le Sou des écoles en bref

Le Sou des écoles, c'est une poignée de parents bénévoles et pleins de motivation, qui organisent différentes actions au long de l'année scolaire.

Les activités du Sou des écoles sont les suivantes :

- Participation à la vie de la commune avec l'organisation de différentes manifestations : bourse aux jouets et vêtements, manifestations sportives (zumba, pound), carnaval, kermesse...
- Participation financière au budget de l'école grâce aux fonds récoltés avec notamment une aide au financement de matériels et abonnements pour les classes et des sorties maternelles et primaires (spectacles, cinéma, musées, voyage scolaire...).

Bilan 2019/2020

Comme toutes les associations, nos activités ont malheureusement été impactées par le confinement et les restrictions liées à la COVID-19. Le carnaval et la kermesse de l'école, manifestations très attendues par tous, ont notamment dû être annulés en mars et en juin 2020. Nous remercions d'ailleurs toute l'équipe du périscolaire et surtout tous les enfants qui s'étaient fortement impliqués dans la préparation d'un spectacle pour le carnaval et qui n'ont pas pu le présenter à leurs parents.

Malgré tout, de nombreuses actions ont été menées par le Sou des écoles en 2019/2020 :

Spectacle de Noël (Décembre 2019)

Comme chaque année, le Sou des écoles a fait venir un prestataire extérieur pour offrir un spectacle de Noël aux enfants de l'école. C'est avec une immense joie que les enfants et leurs parents ont pu assister au spectacle de magie suivi d'un goûter avec de bons gâteaux faits par les parents.



Zumba Party (Février 2020)

Cette matinée de Zumba a été animée bénévolement par Maryline DUTRON, maman d'élèves de l'école de Saint-Joseph, qui donne aussi des cours de Zumba avec l'association « Le cercle culturel de Saint-Joseph ». Ce stage de Zumba a encore été un grand succès cette année, avec de nombreux participants du village mais aussi des communes voisines, sportifs ou non, ravis de participer à l'événement et de découvrir la Zumba !



Autres actions et partenariats

- Grâce au partenariat avec PHOTO 7, photographe à Rivede-Gier, les enfants ont été pris en photo individuellement à l'école ainsi que les fratries. Des ventes de portraits et de divers objets à l'effigie des enfants ont ensuite été réalisées afin de générer un bénéfice pour le Sou des écoles : stylos, magnettes, porte-clefs, portraits. Cette action est très appréciée des parents et des familles et a encore été un grand succès cette année.
- Nous remercions vivement notre partenaire « Le Bon Plant » qui reverse au Sou des écoles 20% des ventes de sapins de Noël achetés par les familles de Saint-Joseph, et qui fournit chaque année un sapin pour la décoration de l'école, pour le plus grand bonheur des enfants.
- Nous remercions aussi notre partenaire « GAEC de la Colline » qui reverse au Sou des écoles 5% des ventes réalisées par les familles de Saint-Joseph.
- Le Sou des écoles a aussi souhaité faire un geste pour les autres cette année, notamment avec la mise en place de la récolte de bouchons en plastique pour les enfants atteints de cancer (Association MARABOUT DE FICELLE), mais aussi avec le don de son stock de charlottes et gants à l'hôpital du Gier en début de période de la COVID-19.

Pour vous tenir informés des nouvelles actions du Sou des écoles

- S'abonner sur le compte Facebook du Sou des écoles « Sou Des Écoles Stjo », sur lequel sont diffusées les informations sur les différentes manifestations et les menus de la cantine. Aucune photo des enfants n'est publiée sur Facebook, il s'agit uniquement d'un moyen de communication.
- S'abonner sur la station « illiwap » du Sou des écoles « Sou Des Ecoles de St-Joseph ».

Julie GONON

A.D.S.B. Saint-Martin - Saint-Joseph

Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Martin et de Saint-Joseph

L'épidémie de coronavirus qui impacte la société a des répercussions importantes sur les besoins en sang et sur les collectes.

Régulièrement, l'Etablissement Français du Sang fait état des besoins qui se sont accentués sur les derniers mois. Au printemps le report de nombreuses interventions chirurgicales reprogrammées et les contraintes sanitaires dissuadant des donneurs ont entraîné une forte diminution des stocks de sang. **Il est urgent de les reconstituer.**

Notre Amicale Saint-Martin - Saint-Joseph a néanmoins réussi à tenir de bonnes collectes au cours des 10 premiers mois 2020 avec une moyenne de 110 donneurs par collecte et malgré quelques difficultés pour recevoir tous les donneurs qui se sont présentés. Un protocole sanitaire défini par l'EFS est de rigueur.

Cependant nous n'avons pas pu tenir une collecte à Saint-Joseph comme prévu le 30 juin compte tenu des mesures sanitaires de distances et de surfaces pour accueillir tous les lits de la collecte. C'est donc à Saint-Martin-la-Plaine qu'elle s'est tenue. Nous espérons bien pouvoir venir à Saint-Joseph pour la collecte prévue le 1^{er} juillet 2021.

Nous avons dû annuler l'assemblée générale du 13 mars (le jour même) à Saint-Joseph et procéder par correspondance auprès des adhérents pour valider l'année 2019. Ainsi, espérant que de meilleures conditions prévaudront en 2021, nous avons programmé **l'assemblée générale 2021 à Saint-Joseph (Salle du Cercle) le vendredi 12 mars.**

Malgré toutes les contraintes, nous sommes encouragés dans les démarches d'appel au don par la participation de plus en plus nombreuse des jeunes qui souvent viennent à plusieurs.

Seulement 4% de la population en âge de donner son sang le fait. Il existe donc des réserves importantes de donneurs, rejoignez nous.

Les prochaines collectes 2021

A Saint-Martin-la-Plaine les 12 janvier, 27 avril, 14 octobre et 24 décembre et à Saint-Joseph le 1^{er} juillet.

Nous rappelons que sur 12 mois consécutifs, 4 dons sont possibles pour les femmes et 6 dons pour les hommes. Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (7j pour les plaquettes, 42j pour les globules rouges). Aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs.

Nous voulons souligner l'engagement des directrices, directeur d'école, des associations, des clubs de nos communes, des commerçants et des entreprises qui, par la circulation des informations, contribue à la mobilisation de nos concitoyens et remercier les municipalités pour la mise à disposition des salles. Ce sont aussi les bénévoles de l'ADSB qui permettent les mobilisations.

C'est bien qu'on soit tous donneurs parce qu'on peut tous un jour être receivers.

Pour toute information :

Agnès Bonnard : 06 15 87 88 14

Michèle Peillon : 06 78 45 18 03

Guy Dumas : 06 70 96 73 77



Protection et distance



Collation à distance

Football Club Saint-Joseph / Saint-Martin-la-Plaine

La saison 2019/2020 du FC Saint Joseph/ Saint Martin la Plaine a été bien évidemment tronquée par la pandémie de la COVID-19. Elle s'est arrêtée mi-mars et n'a pas permis aux dix-sept équipes du club de terminer les différents championnats et plateaux prévus. (entre cinq et sept week-ends annulés selon les catégories). Autre déception : avoir dû renoncer à notre 41^{ème} tournoi international U19, réduisant à néant cinq mois de travail des membres du comité d'organisation du tournoi !

Heureusement, il y a eu quelques motifs de satisfaction : L'arbre de Noël du club :

Les éducateurs, parents, enfants des catégories U7 - U9 - U11 et U13 se sont retrouvés vendredi 20 décembre 2020 à la salle de la Gare à Saint-Martin-la-Plaine afin de fêter l'arbre de Noël du FC Saint Joseph/Saint-Martin. Ce moment convivial a rassemblé plus de deux cents personnes et a été très bien accueilli par tout le monde.



Le tournoi en salle du week-end du 7/8mars, réservé aux catégories U9 et U11 à la salle omnisports de Saint-Martin-la-Plaine. Les deux jours se sont passés dans une ambiance festive et avec de belles rencontres. Merci à tous les bénévoles pour leur aide et particulièrement à Sébastien Charre, responsable U11 qui s'est beaucoup investi pour la réussite du tournoi.



Autre satisfaction sportive : la belle saison des U13 de Pascal Piot qui étaient invaincus en championnat avant l'arrêt des compétitions. En coupe Pitch, cette équipe, composée uniquement de U12, est allée jusqu'en demi-finale. Si vous souhaitez revivre cette saison et vous intéresser à celle en cours, n'hésitez pas à consulter la page Facebook du club :

<https://fr-fr.facebook.com/FCSaintJosephSaintMartin/> Maxime Bernard y publie chaque semaine tous les événements sportifs du club. Qu'il en soit remercié. Allez également sur le site internet du club qui a été actualisé. Merci à Yohan Bonnard et Marie Josée Cesarone Cerqueira pour leur investissement.

Le FC Saint-Joseph/Saint-Martin, le bureau, les éducateurs et les joueurs vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Michel FANGET

Hommage à Canouche



Louis VENDROUX dit CANOUCHE nous a quittés à l'âge de 86 ans. Une vie entière consacrée au monde associatif, principalement au football.

De 1947 à 1952 joueur à l'ACR, de 1953 à 1963 joueur à AC Pélussin. Depuis 1964 licencié au FC Saint-Joseph puis FC Saint-Joseph Saint-Martin, où il joua en équipe critérium. Puis il intégra la gestion de la buvette, réalisa une multitude de travaux d'entretien au stade principal ainsi qu'au stade annexe de Montbressieux.

Il a été durant de nombreuses années le chef d'orchestre de la fameuse soupe aux choux durant les différents tournois de football à Pâques.

Formateur des petits jeunots pour la préparation et la cuisson de ce fameux breuvage !!!

Pour ses 80 ans, il reçut la médaille de l'Assemblée Nationale afin de le remercier pour son action dans le milieu associatif.

Canouche encore une fois bravo.

Que ton passage près de nous fut enrichissant.



Nous avons aussi une pensée particulière envers André Jullien, 75 ans, qui lui aussi nous a quittés cette année, pour sa gentillesse, son amabilité. Toujours présent lorsqu'on avait besoin de lui !!!

Saint-Etienne Métropole



Saint-Etienne Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) composé de 53 communes représentant 405 000 habitants. La métropole se place en deuxième position des agglomérations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Les élus

Le Conseil Métropolitain

Il est composé de 123 conseillers métropolitains issus des 53 conseils municipaux des communes membres. Il se réunit au moins une fois tous les deux mois dans le but de délibérer des affaires relevant de la compétence de la métropole.



Le Président

La métropole est présidée par M. Gaël PERDRIAU, Maire de Saint-Etienne. Ce dernier a été réélu pour un second mandat (2020/2026). Il est assisté dans sa mission par 19 vice-présidents. Ils peuvent à cette fin, recevoir des délégations de fonctions.

Le Bureau

Le bureau est composé d'un Président, de vice-présidents, de conseillers délégués et de membres habituellement maires des communes. Tous les maires sont représentés au bureau.

Pour la commune de Saint-Joseph

Le Maire de la commune assure à la fois la fonction de conseiller communautaire et de membre du bureau de Saint Etienne Métropole.

Les compétences au 1^{er} juillet 2020

Dans les domaines des transports et de la mobilité :

Gestion et organisation du transport scolaire sur le territoire SEM, de la maternelle au lycée, les transports en commun, volonté de développer les modes de déplacement doux tels que le covoiturage, Vélivert, pédibus, autopartage.

Dans le domaine des déchets : Collecte de nos déchets sur nos communes, mise en avant du recyclage dans le but de minimiser l'enfouissement de ces derniers.

Dans le domaine de la voirie : En coopération avec les 53 communes SEM, assurer l'entretien des 2 300 km de voies déjà transférées et des 570 km de routes départementales ainsi que des 440 ouvrages d'art.

Dans le domaine des grands équipements : Assurer le pilotage des grands équipements fréquentés par tous les métropolitains (stade Geoffroy-Guichard, Zénith, Nautiform).

Dans le domaine de l'eau potable : Contrôle de la ressource en eau mais aussi acheminement et alimentation en eau potable.

Dans le domaine des eaux usées : Traitement de nos eaux usées et veille de la qualité de nos rivières.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire : Aménagement du territoire (habitat, urbanisme, politique de la ville) et stratégie d'utilisation des sols dédiés à l'habitat, à l'économie, au développement agricole.

Dans le domaine du tourisme : Développement touristique.

Dans le domaine social : Prise en charge de la prévention spécialisée, du fond de solidarité pour le logement et du fond d'aide aux jeunes en difficulté.

La métropole en action...

• 1) En mutualisant les moyens
Gérer des compétences comme les transports ou les déchets à l'échelle métropolitaine plutôt que communale permet de mutualiser les moyens et d'obtenir une plus grande cohérence dans l'action publique à l'échelle du bassin de vie stéphanois. La force de la Métropole est aussi d'avoir les moyens de réunir une expertise sur des sujets pointus plutôt que disperser les compétences dans la commune.

• 2) En préservant la proximité
Saint Etienne Métropole a mis en place des territoires de proximité afin de gérer les travaux courants au plus près des communes (eau potable, voirie, assainissement)

• 3) En maintenant une place majeure de la commune dans les décisions intercommunales. Elle est réaffirmée comme le lieu de la proximité et de la relation avec les habitants. Le principe « un maire = une voix » donne à chaque commune, quelle que soit sa taille, un poids égal au sein du bureau des maires pour voter les dossiers. Le Maire et son équipe gardent un rôle important sur certaines missions de proximité comme la voirie, pour laquelle ils continuent de choisir les travaux sur leur territoire.

• 4) En amplifiant le rayonnement de notre territoire.

Fabrice DUCRET, Maire

Changement de gouvernance au Syndicat Intercommunal Energie Loire



Le Comité syndical (Assemblée générale) du SIEL – Territoire d'énergie Loire s'est déroulé lundi 27 juillet 2020 à 17h à Montrond-les-bains. Les élus représentant les collectivités se réunissent pour décider des orientations du syndicat départemental.

Marie-Christine THIVANT a été élue à la présidence du SIEL-TE avec 183 voix soit 55,6 %, contre Bernard LAGET, 146 voix, soit 44,4 %. Marie-Christine THIVANT est Maire de Sorbiers depuis 2018 et elle est engagée dans la vie politique de la commune depuis 2001. Ingénieure dans le domaine de la fibre optique, Madame THIVANT est membre du Bureau du SIEL-TE depuis 2014.

La nouvelle équipe « Avancions ensemble avec le SIEL Territoire d'Énergie Loire » est constituée de 21 membres. Elle affirme sa volonté d'agir en proximité, avec transparence et recherche de maîtrise des coûts pour consolider les missions de service public, essentielles aux communes.

7 vice-présidents ont été élus :

- Pierre SIMONE, Maire de Saint-Barthélemy-Lestra
- Bernard SOUTRENON, Vice-Président de la communauté de communes Monts du Pilat
- Marc CHAVANNE, Maire de Saint-Jean-Bonnefonds
- Patricia CHAUVE, Conseillère de Bard
- Thierry GOUBY, Maire de Marcilly-le-Châtel
- Jean-Louis CHOUVELLON, Adjoint de Saint-Joseph
- Xavier VILLARD, Conseiller de Mably

Des nouvelles de la médiathèque

Après les temps de confinement, dé-confinement, et réorganisation, la médiathèque a ré-ouvert le mardi 13 octobre 2020, heureusement le couvre-feu ne nous touche pas.

Le départ de Monique Martino, responsable de la bibliothèque depuis 27 ans était bien prévu et annoncé, mais tant qu'elle était présente, les bénévoles s'appuyaient sur son savoir-faire et sa grande disponibilité. Le confinement l'a décidé à mettre fin définitivement à son engagement. Le temps viendra, hors pandémie, ou nous pourrons lui dédier un temps de remerciements publics. Nous devons être patients pour retrouver ces petits temps conviviaux où nous pouvions nous laisser aller à raconter nos brins de vies en toute simplicité.

La médiathèque s'est réorganisée autour de Stéphanie David et Coraline Courtaud, toutes deux bénévoles volontaires pour partager la responsabilité et la gestion de cette médiathèque municipale. Marie-Jo Richard et Honorine Rivière s'ajoutent à cette équipe pour les autres missions. Lors du prochain bulletin, nous ferons une photo pour présenter l'équipe complète qui vous accueille et nous espérons qu'elle sera encore renforcée.

Les permanences ont lieu deux jours par semaine, le mardi de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30. La modification des jours d'ouverture sera communiquée par voie d'affichage, sur le site internet de la commune et sur illiwap. Des projets émergent de cette nouvelle équipe comme le réaménagement de l'espace et son agrandisse-

Le SIEL - Territoire d'énergie a 70 ans

Créé en 1950, le SIEL-TE a, dès son origine, œuvré pour l'électrification du territoire, notamment en zone rurale. Le SIEL-TE Loire investit pour la transition énergétique et l'aménagement numérique dans la Loire. Ce budget s'élève à plus de 100 millions d'euros en 2019, et bénéficie aux activités économiques du département.

Le SIEL-TE a été créé par les communes et pour les communes. En 70 ans d'histoire, il s'est adapté à leurs besoins en proposant des compétences optionnelles. Le SIEL-TE est un établissement public de coopération intercommunale de maille départementale. Syndicat mixte, il regroupe toutes les communes (323) et intercommunalités de la Loire ainsi que le Département, soit 356 élus locaux. C'est la plus importante assemblée délibérante ligérienne.

La commune de Saint Joseph adhère à plusieurs compétences optionnelles du syndicat afin d'utiliser au mieux son expertise et sa technicité :

- SAGE (Service Assistance Gestion Énergie)
- maintenance de l'éclairage public
- Gestion de la chaufferie bois
- Groupement d'achat d'énergie
- SIG Geoloire (Service Information Géographique)
- EPAT (Étude Prospective Aménagement Territoire)

Jean-Louis CHOUVELLON, adjoint

ment, la visite des médiathèques de Sainte-Croix-en-Jarez et Saint-Romain-en-Jarez nouvellement réaménagées nous ont donné des idées... Une boîte à suggestions sera à votre disposition pour répondre à vos envies de lecture ou autres suggestions d'animations destinées à tous les publics.

Enfin nous recherchons encore des bénévoles de tout âges à partir de 15 ans, les jeunes seront accompagnés par les adultes, ils peuvent participer aux permanences ou aux animations ponctuelles proposées par le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG), et être force de proposition dans le choix des livres, revues, BD. Notre médiathèque fait partie du réseau Itinérances du SIPG, cette structure met à notre disposition une bibliothécaire intercommunale qui est présente deux demi-journées par mois pour nous aider dans toutes les activités d'une bibliothèque : choix dans l'achat des livres, désherbage (opération qui consiste à éliminer et à renouveler les collections), aménagement, communication etc...

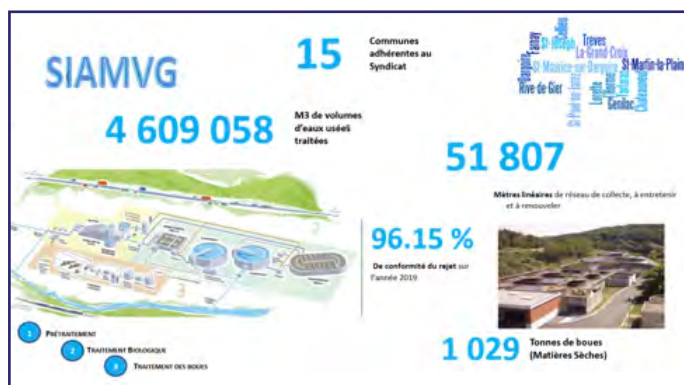
Si vous êtes intéressés, venez nous voir lors des permanences ou signalez-vous auprès du secrétariat de mairie, nous avons besoin d'être plus nombreux.

Je remercie sincèrement les nouvelles personnes qui se sont engagées, mais aussi les « bénévoles déjà en place » qui se sont mobilisées pour apporter leurs expériences, leurs savoirs faire, et donner encore de leur temps pour que la bibliothèque fonctionne.

Marie Jo BONNAND, adjointe

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Moyenne Vallée du Gier (SIAMVG)

Le syndicat a pour but la collecte et le traitement des effluents communaux. Le syndicat regroupe aujourd'hui quinze communes : treize communes de la Loire situées sur le territoire de Saint Etienne métropole : Cellieu, Châteauneuf, Dargoire, Farnay, Génilac, La Grand-Croix, L'Horme, Lorette, Rive-de-Gier, Tartaras, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Paul-en-Jarez et deux communes du Rhône : Chabanière (pour partie) et Trèves (Vienne Condrieu Agglomération), Depuis la remontée de compétence assainissement à Saint Etienne Métropole en 2011, le SIAMVG est devenu un syndicat mixte.



Historique :

Le syndicat d'assainissement a été créé en 1975 par onze communes avec pour volonté la dépollution du Gier où se déversaient les eaux usées de la vallée. Quatre autres communes se sont ensuite progressivement intégrées au SIAMVG. L'objectif était de créer une station d'épuration et de collecter les eaux usées des communes du bassin versant. Le projet global estimé à 80 millions de francs s'est réalisé sur plusieurs années sous la maîtrise d'œuvre de la Direction Départementale de l'Équipement. La station d'épuration du SIAMVG a été mise en service en 1989 pour une capacité initiale de 38 000 équivalent habitants, la collecte d'assainissement se fait par l'intermédiaire d'antennes qui regroupent les effluents dans un collecteur principal jusqu'à la Station d'épuration.

André CHAZALON a œuvré comme Président du syndicat depuis sa création. M. CHATAGNON, Maire de la Grand-croix lui a succédé et a pris ces fonctions en avril 2008. Puis à partir du 26/05/2014 : Pdt : M. Christian FAYOLLE (Maire de Saint-Martin-la-Plaine) jusqu'au 23/01/2017 et depuis M. Luc François (Maire de la Grand-Croix).

Le syndicat a confié l'exploitation de ses équipements par contrat d'affermage à la Lyonnaise et depuis le 01/04/2013 à la SAUR.

Le syndicat a engagé depuis 2008 des travaux d'extension lourds pour répondre aux nouvelles normes de rejets européennes et augmenter les capacités de traitement de la station d'épuration.

Ce projet comprend trois phases.

La première phase a été réalisée en 2008 avec la construction d'un deuxième clarificateur et l'installation d'une troisième vis de relevage. Coût : 1 800 000 € H.T.

En 2010-2011, la deuxième tranche de travaux a été réalisée permettant à la STEP de traiter 46 000 équivalent-habitants et de se mettre aux normes de la filière eau (création d'un deuxième bassin d'aération et d'un bâtiment de stockage des boues, traitement de l'azote et du phosphore) coût 4 268 000 € H.T.

Une troisième tranche est prévue selon l'évolution de la population et des industries de la moyenne vallée du Gier afin d'atteindre une capacité de traitement de 59 000 équivalent-habitants (remplacement du bassin d'aération d'origine). Non encore exécutée.

Ces projets sont subventionnés par l'Agence de l'eau RMC, le Conseil général de la Loire (et du Rhône).

Des travaux lourds à la STEP, sur le collecteur et les antennes syndicales ont été et seront engagés afin d'en assurer la pérennité :

- Un Schéma directeur d'assainissement piloté par SEM a été élaboré en 2015 (montant de 155 453 €).
- Travaux de remplacement du collecteur à Lorette en 2013-2014 pour 468 456 €
- Travaux de réhabilitation du collecteur à L'Horme en contrebas de SETFORGE en 2013 pour 1 257 323 €
- Installation d'un débitmètre et by-pass en entrée de STEP en 2015 pour 176 651 €
- Réhabilitation en 2017-2018 des antennes syndicales de Génilac et du Dorlay pour 1 005 965 €
- Réhabilitation en 2018-2019 de l'antenne syndicale d'Egarande pour 730 471 €
- Installation en 2018 de 4 débitmètres sur le réseau pour améliorer le diagnostic permanent pour 120 034 €
- Changement de la pompe de remplissage du filtre presse de la STEP pour 120 034 € en 2019.

Damien LÈBRE, adjoint



Un artisan métallier à Saint-Joseph



Jérémy Marjolet a 34 ans, il habite Saint-Joseph avec sa conjointe et ses deux enfants. Il a découvert le monde du travail à l'âge de 19 ans en tant que forgeron industriel durant une

dizaine d'années. Puis il s'est enrichi davantage pendant deux ans dans un poste de responsable d'atelier dans l'événementiel. Ces deux métiers lui ont appris la technique et la maîtrise des différents matériaux dont l'acier. Il s'en sert alors pour faire des créations dans son logement, des tables, des restaurations de mobiliers, des sculptures...

Voyant toutes ses créations, son entourage le pousse à vivre de sa passion. Il suit des formations pour être métallier et décide de se lancer il y a trois ans comme auto-entrepreneur. Un peu de communication via les réseaux sociaux et la toile s'est tissée rapidement, les demandes de devis s'accroissent et la production peut se mettre en place. Son travail soigné et minutieux est apprécié par les clients. Au bout de quelques mois, travailler seul ne suffit plus, sa conjointe Pauline le rejoint dans son activité pour l'assister dans son quotidien. Cette évolution le pousse à quitter le statut d'auto-entrepreneur pour créer une EURL : MARJOLET MOBILIER MÉTALLERIE.

L'entreprise reçoit différentes demandes pour des créations variées en métal. Mais elle fait le choix de se spécialiser dans trois domaines à destination des particuliers :

le mobilier d'intérieur (table, meuble télévision...), des verrières et des garde-corps. Tout est fait sur mesure. Les verrières sont actuellement très « tendance » et apportent une grande luminosité. Les garde-corps sont là pour assurer la sécurité mais aussi embellir l'espace. Ce choix de spécialité a été fait pour rester dans un domaine créatif et décoratif.

Jérémy et Pauline se déplacent à domicile afin de discuter des envies de leurs clients. De retour au bureau, ils établissent un devis avec une étude 3D afin d'aider le client à se projeter dans son espace de vie. Ce que l'entreprise apprécie, c'est de fabriquer elle-même la quasi totalité de ses créations. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les rencontrer.

**Entreprise MARJOLET
MOBILIER MÉTALLERIE
06 58 11 11 31**

Sandrine COMTET, conseillère déléguée



Une nouvelle agricultrice au village

Sandrine Vassel, habitante du village depuis quelques années, anciennement comptable pendant 16 ans, s'est reconvertie pour se lancer dans le maraîchage. En achetant sa maison, ce projet trottait déjà dans sa tête car elle est entourée de sept hectares de terrain (projet futur d'ouvrir un gîte et proposer des stages de vannerie). En 2019, l'ambiance au sein de son entreprise lyonnaise se dégradant, Sandrine décide alors de concrétiser son projet de plus en plus présent à l'esprit. Elle quitte son entreprise et suit une formation d'octobre 2019 à juin 2020 afin d'obtenir son BPREA (Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole).

Dans le cadre de ses stages, et dans un contexte de confinement, elle ne peut pas retourner sur l'exploitation de stage d'origine à Mornant et intègre alors le GAEC « Les Jardins de Granay » à Châteauneuf avec Pierre-Christophe Chavanne et son associé Damien Bathellier. La chance lui sourit car dans ce GAEC l'un des associés part en retraite. Sandrine se lance pour le remplacer. Elle signe un Stage Test Installation Transmission (STIT) de 15 mois en vue d'une association avec Pierre-Christophe en 2022. Les membres du GAEC sont

très ouverts, et acceptent de combiner son projet et le leur. Il est donc prévu d'intégrer une partie des terrains de Sandrine à la production... ce qui lui tenait à cœur de proposer ses produits aux habitants de Saint-Joseph.

C'est donc avec grand plaisir que le GAEC « Les jardins de Granay » a intégré le marché sur la place de la mairie le lundi soir depuis le 9 novembre 2020.

Sandrine tient à remercier les habitants de Saint-Joseph et des communes voisines d'avoir répondu présents afin que ce marché perdure. Le GAEC envisage d'étoffer sa gamme des produits à l'avenir en proposant des œufs et des paniers à commander en ligne.

Sandrine COMTET, conseillère déléguée



Omega Motors Company



OMEGA créée en octobre 2013, est une entreprise d'entretien et de réparation de moto, initialement située « de l'autre côté de la route » comme aime à dire Michel le boss, sur la ville de Rive-de-Gier.

Les services sont identiques à l'ancien garage, si vous ne pouvez déposer votre moto au garage, ils peuvent venir la chercher chez vous. Ils sont plutôt spécialisés dans les Harley Davidson et Ducati comme le montrent les photos, mais ils sont équipés en outils de réparation et de diagnostic pour les autres marques de moto. Ces passionnés (trois personnes et un apprenti) s'occupent aussi de la restauration des motos de toutes époques et tous styles... il y a même possibilité de construction de bécanes de toutes pièces.

Sur place, hormis la présentation de plusieurs modèles de moto, un espace pour les pièces et les accessoires est spécialement aménagé. Le garage est resté ouvert pendant le confinement, malgré les difficultés que pouvaient rencontrer les clients pour y accéder.

Sandrine COMTET, conseillère déléguée



Vrac en Stock



Le lundi 9 novembre 2020, Jean-Baptiste Boutry a installé sa remorque itinérante sur la place de la mairie pour proposer à la

population des produits alimentaires et non alimentaires, en vrac.

Son épicerie mobile « Vrac en stock » est itinérante et propose des produits sans emballage, issus majoritairement de l'agriculture biologique française et autant que faire se peut de producteurs locaux et régionaux.

Son objectif étant de limiter au maximum les emballages du quotidien, en vendant au poids ses produits qui vont du cosmétique, du produit d'entretien, en passant par les pâtes, farine et autres lentilles... Le primordial : venir avec son bocal et ses sacs réutilisables car Jean-Baptiste ne donne pas d'emballage. Pour être acteur dans la réduction des déchets du quotidien et des emballages, vous pouvez venir tous les lundis sur la place de la mairie, de 16 à 20 h !

<http://www.vracenstock.fr/>

06 03 95 75 50

Sandrine COMTET, conseillère déléguée



Les numéros utiles

Urgences

GENDARMERIE : 17 / 04 77 73 22 07

POMPIER : 18

SAMU : 15

Pour les sourds et malentendants : 114

Ce numéro unique, national et gratuit est accessible par visioconférence, tchat, SMS

ou sur l'application depuis les stores iOS et Android.

Accueil sans abri : 115

Centre anti poison LYON : 04 72 11 69 11

Service technique : 06 80 48 45 94

Pratique

École Maternelle et primaire : 04 77 75 10 17

Gendarmerie nationale : 04 77 73 22 07

Commissariat de Police : 04 77 75 22 70

Pôle emploi ANPE-ASSEDIC : 3949

C.A.F. Rive-de-Gier : 04 77 83 51 45

C.P.A.M. : 3646

Pôle action sociale (assistante sociale) : 04 77 83 01 30

Centre des impôts Saint-Chamond : 04 77 29 31 21

La Poste de Rive-de-Gier : 04 77 83 21 00

S.P.A. refuge de brignais : 04 78 38 71 71

Transport

MON BUS (transports STAS à la demande) : 04 77 02 32 80

Santé

COVID-19 : 0800 130 000

Sida info service : 0800 840 800

SOS Drogue Alcool Tabac info-service : 113

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Violences et discriminations

Allo enfance maltraitée : 119

Femmes info-services (SOS femmes battues) : 01 40 33 80 60

Victimes de discrimination raciales : 114

Maltraitance des personnes âgées : 0800 020 528

Violences conjugales : 3919

Horaires et informations

Horaire d'ouverture de la mairie

• Ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8H à 12H

• Le mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h

• Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi de 8 h à 12h et de 13 h 30 à 17 h

• Fermée le samedi

Permanence des adjoints : sur rendez vous

Permanence du maire : sur rendez vous

Coordonnées

1 place de la mairie

42800 SAINT-JOSEPH

Tél : 04 77 75 07 53 / Fax : 04 77 83 77 15

E-mail : secretariat@commune-saint-joseph.fr

Horaire déchèterie de Tartaras

Route de Givors - Lieu-dit combe Martin

42800 TARTARAS

Tel : 0 800 882 735

Du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi 14h00-19h00

Du mardi au vendredi 10h00-12h00 et 14h00-19h00

Samedi 9h30-12h00 et 14h00-19h00 Dimanche 9h30-12h00

Du 1^{er} novembre au 31 mars fermeture à 18h au lieu de 19h

Fermée les jours fériés.

Périscolaire

En période scolaire, les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h20 à 8h30 / 11h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30, .

E-mail : periscolaire@commune-saint-joseph.fr

Accueil de loisirs et ados

E-mail : centredeloisirs@commune-saint-joseph.fr

Horaires de la bibliothèque

Mardi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

E-mail : bibliotheque@commune-saint-joseph.fr

Menu restaurant scolaire et portage des repas

Disponible sur l'application illiwap

Disponible sur le site de la mairie :

<http://www.commune-saint-joseph.fr/fr/information/21090/menus>

Disponible sur le site du prestataire :

<https://guest.newrest.eu/app/>

Agenda 2021

ATTENTION : toutes ces dates sont susceptibles d'être annulées ou reportées suivant l'évolution sanitaire, merci de votre compréhension.

Mercredi 06 janvier • Conseil Municipal à 20h00

Mardi 12 janvier • Don du Sang
(salle de la Gare à Saint-Martin-la-Plaine)

Vendredi 15 janvier • Vœux du Maire

Dimanche 24 janvier • Matinée ZUMBA
du Sou des Ecoles (salle Faravelle)

Mercredi 03 février • Conseil Municipal à 20h00

Vendredi 12 février • Assemblée Générale de la Mine d'Or
(salle du Cercle)

Vendredi 26 février • Conférence du Cercle Culturel
(salle du Cercle)

Mercredi 03 mars • Conseil Municipal à 20h00

Samedi 06 mars • Carnaval du Sou des Ecoles

Dimanche 07 mars • Théâtre du Cercle Culturel
(salle du Cercle)

Vendredi 12 mars • Assemblée Générale du Don du sang
(salle du Cercle)

Vendredi 19 mars • Soirée cinéma Les 87 Revanchards

Mercredi 24 mars • Conseil Municipal (spécial budget) à 20h00

Vendredi 26 mars • Assemblée Générale du Cercle Culturel
(salle du cercle)

Weekend de Pâques 3/4/5 avril • Tournoi du FC St-Joseph

Mardi 27 avril • Don du sang (salle de la Gare – Saint-Martin-la-Plaine)

Dimanche 02 mai • Matinée Pound / Body Combat /
Yoga dynamique du Sou des écoles (salle Faravelle)

Mercredi 12 mai • Conseil Municipal à 20h00

Courant mai • Concours de pétanque du Sou des écoles
(boulodrome de Rive-de-Gier)

Mercredi 09 juin • Conseil Municipal à 20h00

Samedi 12 juin • Journée porte ouverte De Fils en Détente
(salle du Cercle)

Dimanche 20 juin • Kermesse du Sou des écoles

Judi 1^{er} juillet • Don du sang (salle du Cercle)

Samedi 10 juillet • Repas républicain

État civil

Du 06 novembre 2019 au 15 octobre 2020

Naissances

DA COSTA Lindsay, Antonia • 10/11/2019

SEVE Ciara, Jeannine, Angéline • 17/01/2020

KUTUK Noyan • 24/01/2020

BONNE Maëlysa, Aéllys, Liséa • 09/02/2020

BERTOLONI Julie • 07/04/2020

CASTELLINO Eligio, Cesare • 18/04/2020

RAMOS JULIAO Célia • 19/04/2020

BERTHON Jade • 01/05/2020

MEURIN Grégoire, Marie, Thibaud • 02/06/2020

MARJOLET Miya, Marie • 06/06/2020

COURBY Yann, Sebestyén • 04/07/2020

GRAS BETEMPS Sonny • 20/07/2020

GONICHON Robin, François, Claude • 11/09/2020

Pacs

SARDANO et MASCOLO • 13/06/2020

MARTIN Fabrice et IZEM Corinne • 24/10/2020

Mariages

DAG Alihsan et ÜNLÜ Bahar • 07/03/2020

ROUCHOUZE Nicolas et JUNIER Virginie • 25/07/2020

LETOURNEUR Romain et LEDEUX Alexandra • 05/09/2020

BORRUTO François et BEN SELAM Najma • 12/09/2020

BIROT Emeric et KHENCHOUCHE Saphia • 26/09/2020

COUTENSON Sylvain et NIAKH Diambone • 03/10/2020

Décès

PASCAL Jean • 10/12/2019 • 95 ans

BOURDIN Roseline, née CHAVASSIEUX • 02/01/2020 • 91 ans

PASCAL Marie, née GILLIER • 04/02/2020 • 94 ans

TANZILLI Daniel • 15/02/2020 • 61 ans

COUCHOUD Marguerite, née NONY • 02/03/2020 • 86 ans

BESSON Yvette, née DUPÉ • 10/03/2020 • 97 ans

LOÏODICE Dominique • 28/03/2020 • 81 ans

JULLIEN André • 03/05/2020 • 75 ans

ROCHE Hélène • 08/06/2020 • 31 ans

PEYSSELON Jeanne, née RICHE • 15/07/2020 • 88 ans

DOSIO Laurent • 13/08/2020 • 87 ans

DÉPLAUDE Jean-François-Maurice • 01/09/2020 • 93 ans

A Saint-Martin-la-Plaine (donc à Saint-Joseph), l'instruction au XVIII^e siècle⁽¹⁾

Dans la société villageoise du XVIII^e siècle, celui qui détenait la terre, détenait un pouvoir. Ceci posé, qui savait écrire détenait un pouvoir supplémentaire. Très banale constatation qui ne se vérifie pas aujourd'hui puisque tout un chacun sait écrire. Il y a 300 ans et plus, c'était un constat élémentaire. A Saint-Martin-la-Plaine (1), les pouvoirs seigneuriaux et religieux se trouvaient concentrés entre les mêmes mains, celles des chanoines du chapitre de Saint-Jean de Lyon. Le pouvoir judiciaire dépendait en partie d'eux, en partie de l'intendant, représentant du roi de France. Le ou les notaires intervenaient à différentes phases de la vie des gens, au moment des noces pour établir le contrat de mariage, au moment d'achat(s) et de vente(s) de terrains et de maisons ou de la reconnaissance de dettes (et de leur paiement), et en fin de vie de toute personne pour rédiger un testament. En dehors du notaire (par exemple Montellier dans la deuxième partie du XVIII^e siècle) qui logeait à Saint-Martin-la-Plaine, en dehors du curé, représentant local du pouvoir religieux qui lui aussi résidait sur place, et d'un noble ou un bourgeois agent du seigneur quand il demeurait quelque temps au bourg, les personnages puissants vivaient loin de la paroisse. Bien sûr, tous ces notables savaient lire et maniaient leur plume avec dextérité. Mais pour tous les autres habitants, qu'en était-il de leur rapport à l'écriture ?

Comment avoir une idée, même sommaire, du degré d'instruction de nos ancêtres au XVIII^e siècle ? Les documents historiques ne sont pas légion. Une fois encore, les registres paroissiaux viennent à notre secours. De 1770 à 1790, soit pendant 21 ans, la consultation des actes de mariages concernant 410 futurs époux (hommes et femmes) pour 205 mariages nous donne des indications sur ceux qui signaient leurs actes, témoignage d'un certain degré d'instruction. Cet échantillon, un peu restreint, peut cependant dresser une image assez représentative du taux d'alphabétisation de cette époque. Même si les actes ne nous renseignent pas sur l'âge des candidats au mariage, il ne faut pas perdre de vue qu'ils ne touchent qu'une partie de la population correspondant en gros à la tranche d'âge 20 - 30 ans, même si 4 veufs sans doute plus âgés se glissent dans cet ensemble de candidats au mariage.

Que nous apprennent ces 205 actes de mariages ? 75 des futurs époux avaient signé, soit 36,6 % et seulement 23 futures épouses avaient apposé leur signature en bas de l'acte, soit 11,2 %. Pour les femmes, ces résultats sont inférieurs à ceux de la France entière en 1788 dans la fourchette chronologique haute de notre étude. De même, les hommes Saint-Martinaires avaient des résultats inférieurs de 10 % par rapport à ceux de la France entière, 36,6 % au lieu de 47 %, mais supérieurs de 10 % à ceux du futur département de la Loire et quasiment semblables à ceux du Rhône. A la même époque, dans la région de Narbonne, 42 % des futurs mariés (hommes) signaient,

un score à peine supérieur à celui de Saint-Martin alors qu'autour de Limoux le pourcentage tombait à 16 %.

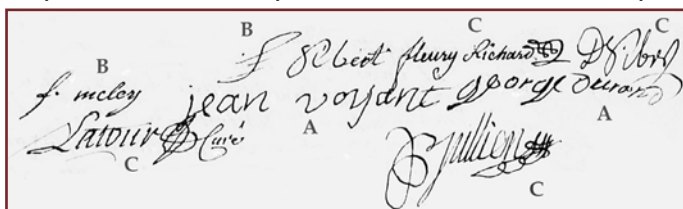
Elargissons l'horizon. Les recherches historiques sur cette problématique de cette époque signalent que l'on peut partager la France en deux parties en suivant une ligne reliant Saint-Malo à Genève. Au nord de cette ligne, le taux d'alphabétisation des hommes à l'âge du mariage se situe toujours au-dessus de 40 % atteignant 60 % dans les futurs départements de Seine maritime et de la Somme et même 80 % dans le futur Calvados, ce qui signifie un taux de scolarisation conséquent. Par contre au sud de la ligne, les taux d'alphabétisation tombent aux environs de 20 % (Gironde, Haute-Garonne) et s'effondrent à 10 % en Haute-Vienne. Pour les femmes, au nord, le taux s'établit couramment au-dessus de 30 % culminant à 60 % dans le Calvados. Au sud de la ligne, comme pour les hommes, le taux diminue fréquemment à 20 %, voire même un peu en dessous de 10 %. On constate que pour Saint-Martin, situé au sud de cette ligne Saint-Malo - Genève, les taux locaux, tant des hommes que les femmes, correspondent à ceux qui avaient cours dans cette grande partie de la France. D'une région du pays à une autre, il existait donc une grande différence dans l'instruction des habitants.

Les études historiques d'universitaires démontrent, d'une façon générale, que lorsqu'on sait signer, même d'une manière malhabile, on a appris les rudiments de la lecture, dont découle un degré d'instruction certes rudimentaire, mais qui ne demande qu'à se développer. On peut donc déduire que parmi la classe d'âge des 20-30 ans, à la veille de la Révolution française, un nombre non négligeable de jeunes adultes possédait un début d'érudition, sinon une instruction convenable. Ne pas perdre de vue que ces pourcentages locaux ne s'appliquent qu'à une classe d'âge et non à l'ensemble de la population de Saint-Martin. Pour la totalité des mariés (hommes et femmes) de cette époque, ce « savoir écrire » touche 98 personnes sur 410, soit 24,2 %. Il ne faut pas en déduire en appliquant ce pourcentage aux 1 400 personnes environ qui peuplaient la paroisse de Saint-Martin que 24,2 % d'entre eux savaient lire et écrire, soit 340 habitants. Le nombre effectif d'habitants instruits pouvait atteindre 200 personnes, sans qu'on puisse l'affirmer précisément par manque de documents. Cinquante ans auparavant, un rapide sondage dans les actes de mariages détecte un nombre très restreint de mariés sachant signer. Entre 1710 et 1748, les curés Rosary, Riche et Terrenoire (et leurs vicaires) enrôlaient, en plus des maîtres d'école, leurs paroissiens les plus alphabétisés pour que par leur griffe, ils témoignent de la véracité des actes, bien que la seule signature du curé suffise.

Nous qui sommes habitués à utiliser un stylo bille pour écrire, il nous est facile de dessiner des lettres et encore plus avec le clavier d'un ordinateur. Qu'on se rappelle les

exercices d'écriture avec une plume d'acier et les taches d'encre que l'on provoquait avec un tel outil. A la fin du XVIII^e siècle, l'apprentissage était encore bien plus ardu. On commençait d'abord à s'initier à la taille de la plume d'oie, technique indispensable pour avoir un outil pour tracer convenablement le dessin des lettres. Une pratique assez régulière permettait de maîtriser les gestes, comme pour tout métier, et de limiter les taches et les bavures de l'encre. Il fallait aussi posséder quelques feuilles de papier, matière plutôt rare à l'époque, surtout dans les campagnes, et donc chère. Pour s'exercer, on utilisait parfois les actes notariés les plus anciens conservés dans les maisons (contrat de mariage, vente, reconnaissance de dettes, etc.) et on écrivait dans les parties laissées libres par le greffier.

Revenons à ces signatures que les registres paroissiaux de Saint-Martin nous révèlent. J'ai tenté de les classer en trois catégories, la première (A) signale la présence de chacune des lettres posées les unes à côté des autres, sans lien entre elles, parfois dans le désordre, parfois encore en oubliant une et quelquefois encore sur une ligne dansante. Deuxième catégorie (B), caractéristique d'une écriture assez bien maîtrisée, avec un dessin correct de chaque lettre et chacune attachée à la suivante. Troisième catégorie (C), celle qui manifeste une bonne maîtrise de l'écriture, indice que celui ou celle qui signe ainsi écrit assez souvent et d'autre part domine la lecture. Comment les 75 hommes qui ont apposé leur griffe à leur acte de mariage se répartissent-ils dans ces trois catégories ? 19 se classent dans la première catégorie, 42 dans la seconde (soit un peu plus de la moitié des hommes signataires) et 14 dans la troisième. Dans la réalité, chaque catégorie, notamment la seconde (B) recelait des niveaux assez différents dans l'aisance de leur geste d'écriture. On peut former proprement ses lettres et relativement bien les attacher, mais il existe quelques degrés dans la maîtrise du geste qui tirent quelques-uns plutôt vers la catégorie inférieure tandis que d'autres s'approchent de la catégorie supérieure sans y parvenir tout-à-fait. Ce que des historiens ont synthétisé par cette formulation « La capacité à signer [...] mêlerait les quasi-analphabètes et ceux qui sont vraiment alphabétisés (2) ». Dans la dernière catégorie (C), quelques-uns se détachent des autres par une maîtrise supérieure, n'hésitant pas à accompagner leur signature de volutes élégantes, semblables aux fioritures qu'ajoutaient les notaires et les curés, Latour (en place de 1748 à 1783) et Laurenson qui lui succéda alors que leurs vicaires en plus d'une écriture parfois incertaine n'en usaient pas.



Légende des signatures

A : écriture non maîtrisée (Jean Voyant, Georges Durand), B : une certaine familiarité avec l'écriture (F. Meley, F. Sibert), C : une belle maîtrise (Fleury Richard, D. Sibert et surtout Pierre Jullien, habitant le hameau des Granges, l'un des plus gros imposables de la paroisse en 1787 et évidemment le curé Latour).

Considérons maintenant les professions dans l'ensemble de la paroisse de saint-Martin. Les métiers relatifs au travail de la terre (laboureurs, grangers, vigneron, gens de labour) regroupaient 62 % de la population, tandis que les forgerons et forgerons comptaient pour 22 % d'où émerge un personnage, François Marrel, marié en 1776, dont le nom de famille signera au siècle suivant le développement industriel de Saint-Martin. Pour le reste des activités, on note quelques tisserands, des tailleurs d'habits et des drapiers, des maçons charpentiers, des marchands sans que l'on puisse attribuer leur activité à un secteur économique particulier, quelques mineurs, etc. Ceci posé, examinons à quelle couche sociale appartenaient les futurs mariés qui savaient signer. Y a-t-il une corrélation entre l'appartenance à une couche sociale déterminée et le fait de savoir écrire ? Dans les 83 couples retenus parce que l'un au moins savait signer, regardons la profession des hommes, toujours indiquée par le curé ou le vicaire qui officiait lors des mariages alors que celle des femmes était souvent passée sous silence. Il est vrai que pour la plupart, elles-mêmes ne déclaraient pas de profession, sauf celle de domestique, plutôt d'ailleurs en dehors de la paroisse (en particulier à Lyon). Seule Jeanne-Marie Brosson, future mariée, est notée ouvrière en soie à Lyon en janvier 1788.

Retrouvons les 83 couples nouvellement mariés dont une personne au moins savait signer ; observons la qualité de la signature de l'homme et rapprochons la de sa profession. Ils sont 75, comme déjà indiqué plus haut ; 19 ont une signature malhabile (A), 42 présentent une certaine maîtrise (B) et 14 pourraient presque passer pour des professionnels de l'écriture (C). Parmi les professions comprenant un petit nombre de personnes, remarquons un voiturier et un boulanger qui signent avec habileté. Les forgerons et forgerons au nombre de 19 se répartissent dans les trois catégories avec une majorité pour la catégorie intermédiaire. On dénote la même distribution chez les 33 travailleurs de la terre dont un quart appartient à la meilleure catégorie. Certes l'échantillon est plutôt restreint, mais cependant les laboureurs appartenant à la catégorie C se trouvaient aussi parmi les plus imposés à l'impôt royal, la taille, c'est-à-dire à l'aise financièrement. Tous les autres corps de métier (tailleurs, drapiers, tisserands, maçons charpentiers, marchands) s'inscrivent dans les catégories moins « glorieuses » A et B. Cependant, le « savoir écrire » pour ces professions, surtout pour les marchands, apportait une facilité à l'exercice de leur commerce. Ajoutons que ces mêmes marchands possédaient un bagage certain dans le « savoir compter », condition indispensable dans leur profession. Raison de plus pour qui souhaitait embrasser cette activité de combler les manques qu'un apprentissage trop sommaire de la lecture, de l'écriture et du calcul avait pu laisser. Si l'on souhaitait s'élever dans « l'échelle sociale », la robustesse des bras ne suffisait plus. Il était impératif de posséder le pouvoir de l'écriture afin de connaître le plus grand nombre de règlements de la vie sociale pour tenter de les exploiter à son avantage. Qui savait écrire (et pour les paysans, qui détenait une belle surface de terres) pouvait alors prétendre à une partie du pouvoir économique, sinon impossibilité d'y parvenir.

Dans toutes ces signatures d'actes de mariage, on découvre celle d'un individu un peu hors norme. Il est vrai que la future mariée étant fille du notaire Montellier, elle ne pouvait pas avoir été choisie par un laboureur ou un forgeron de Saint-Martin ; si jamais le cas s'était présenté, ses parents l'auraient écarté de leur fille. La sagesse populaire ou plutôt l'usage enseigne qu'on traite les gens selon leurs conditions. Son futur mari, Jean-Claude Savoye (3), habitait Saint-Paul-en-Jarez, mais surtout avait le titre d'Ecuyer du roi (4) qui lui apportait des revenus confortables qui s'ajoutaient à ceux qu'il tirait du moulinage de la soie (sa famille possédait des moulins sur le Dorlay). Evidemment, il écrivait d'une main sûre qui laissait augurer une belle familiarité avec l'écrit. Il agrémentait sa graphie de volutes habiles et gracieuses. Comme un notaire ! La position sociale et économique des parents de l'Ecuyer Jean-Claude Savoye, (son père possédait lui-même la charge d'Ecuyer) avait permis de lui octroyer un précepteur particulier qui avait veillé à ses études.

Mais pour tous les autres, auprès de qui avaient-ils appris à écrire ? Dans la société villageoise saint-martinnaire qui détenait la science de l'écrit ? Le curé, bien sûr, et ses vicaires à un moindre titre. Certains habitants pieux et souhaitant s'instruire s'approchaient du curé pour bénéficier de sa science. Une fois leur apprentissage concluant et après avoir acquis une certaine habileté en écriture, certains pères de famille (et mères) étaient en état de transmettre leur savoir (lire et écrire) à leurs enfants à travers les rares livres religieux et moraux que des familles plus aisées possédaient presque comme des trésors. Par exemple, durant tout le XVIII^e siècle, soit l'existence de trois à quatre générations, on trouve toujours un membre au moins de la famille Bonnard de Grange Blanche (y compris des femmes) à parapher un acte le concernant ou non. Ce qui laisse à penser qu'au sein de cette famille, on entretenait le savoir écrire (et lire). Dans les familles où ce savoir-lire existait, on pouvait trouver, rangés dans un coffre ou posés sur celui-ci, quelques livres que l'invention de l'imprimerie mettait à leur disposition. Conscientes de l'intérêt de maîtriser la lecture et l'écriture, il est à peu près certain que ces familles poussaient leurs enfants à fréquenter régulièrement l'école quand elle fonctionnait (5). Dès le XVII^e siècle, des collections de livres à prix modérés, telle la Bibliothèque bleue, existaient. Aussi bien les lecteurs habiles que ceux qui n'avaient pas encore terminé leur apprentissage y découvraient des histoires moralisatrices et/ou religieuses. Les Almanachs porteurs de conseils dans plusieurs disciplines (agricoles, hygiène, astronomique, etc.) avaient l'avantage de ne proposer que des histoires et des textes courts avec des illustrations, ce qui en facilitait l'assimilation pour les lecteurs encore en phase d'apprentissage. Parfois, au cours des veillées d'hiver, on pratiquait la lecture de groupe, une façon d'entraîner les non-lecteurs à rejoindre ceux qui déchiffraient assez facilement les lignes écrites. Enfin, au cours de ces veillées, certains franchissaient une nouvelle étape, l'apprentissage de l'écriture.

Cependant, en dehors de l'appui possible du curé de la paroisse, en dehors de l'apprentissage par leurs parents alphabétisés, comment certains habitants, jeunes et moins jeunes, apprirent-ils à lire et à écrire ? Qui leur enseigna ?

Sur le prochain bulletin, un article lèvera un coin du voile sur cet aspect des choses.

Joseph COLOMB, commission information

Sources :

Archives municipales de Saint-Martin-la-Plaine,
Archives départementales de la Loire,
Archives départementales du Rhône,
Merci à Jean-Luc Grivolat pour ses informations.

Notes :

1. Le territoire de la future commune de Saint-Joseph était inclus dans la paroisse de Saint-Martin-la Plaine. N'oublions pas que la commune de Saint-Joseph n'existe que depuis 1867.

2. François Furet et Wladimir Sachs - La croissance de l'alphabétisation en France (XVIII-XIX^e siècle)

3. Jean-Claude Savoye se maria avec Marie-Claudine Montellier le 24 juin 1770. Fort curieusement, mais est-ce vraiment étonnant, une trentaine d'années auparavant, très précisément le 15 mai 1743, un membre de la famille Savoye, Jean-Baptiste, marchand fleur de soie, avait épousé une ascendante de la famille Montellier, Catherine. Ainsi la fortune accumulée au fil des années restait dans les mêmes familles. Par ailleurs, dès 1787, Jean-Claude Savoye fut élu syndic (maire) par les habitants de la paroisse de Saint-Paul-en-Jarez et se retrouva, au titre du tiers-état, membre de l'assemblée du département, choisi par ses pairs. Les « notables » du tiers-état savaient jouer de leur prestige dû à une réussite sociale et économique pour s'imposer à des postes de pouvoir.

4. Ecuyer du roi relevait plus d'un titre que d'un emploi. Quelques personnages fortunés achetaient un tel titre pour s'élever dans la société. Une telle fonction facilitait aussi leurs affaires commerciales.

5. Un prochain article apportera quelques informations sur l'école à Saint-Martin-la-Plaine (et donc à Saint-Joseph) au XVII^e siècle et aux siècles suivants.



De Saint-Joseph à l'assiette...

Qui	Quoi	Où	Quand	Comment
Les jardins de Granay	(Bio) Légumes	Place de la Mairie	Lundi : 16h / 19h30	
GAEC de la Viry	(Bio) Pain, pâtes, chaussons aux fruits	2 route de Bérieux	Mardi : 17h / 19h	06.78.28.85.81
Boulangier	Pain, viennoiseries, pâtisseries (sur commande)	Place de la Mairie	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h30 / 11h30 Samedi, dimanche : 10h / 11h	07.70.08.84.01
GAEC de la Colline	Viande, farine, fromage, glaces artisanales	Grenod	Samedi : 10h / 12h	06.80.95.59.93
Garde'n ruches	Miel	16 chemin des Peschures	Du lundi au samedi (hors mars, avril et mai)	06.20.16.19.39
Prestige 10vin	Vin	9 rue Martyrs de la Résistance	Mardi, jeudi : 8h30 / 17h Mercredi, vendredi : 8h30 / 12h30 Samedi : 9h / 14h	04.87.66.15.71
GAEC des Alouettes	Pommes de terre (10 kg)	1 route du Bois des Alouettes	Mardi, jeudi, vendredi : 17h15 / 19h	06.16.52.16.50
Earl Jullien	(Bio) Viande bovine, porc et volaille. Œufs	La plaine	Vendredi : 14h / 19h	06.36.51.17.67
Pizza Jean-Mi	Pizzas	Place de la Mairie	Lundi : 17h30 / 21h30	06.60.56.16.06
M. Thivillon	Vin d'Alsace et crémant	46 route du Mas		04.77.75.64.68 06.33.37.76.91
Vrac en stock	Épicerie (Bio et zéro déchets)	Place de la Mairie	Lundi : 16h / 19h30	06.03.95.75.50
GAEC du Mûrier	(Bio) Viande bovine, œufs, farine	4 route de Bissieux	Mercredi, jeudi, vendredi : 17h / 18h	06.26.83.51.05 06.27.87.15.28
Café Cerise	Restaurant	2 place Jean Bourge	Du lundi au vendredi : 11h30 / 14h	06.95.07.96.91
GAEC Le champs des reines	Miel	Au Café Cerise 2 place Jean Bourge	Du lundi au vendredi : 11h30 / 14h	